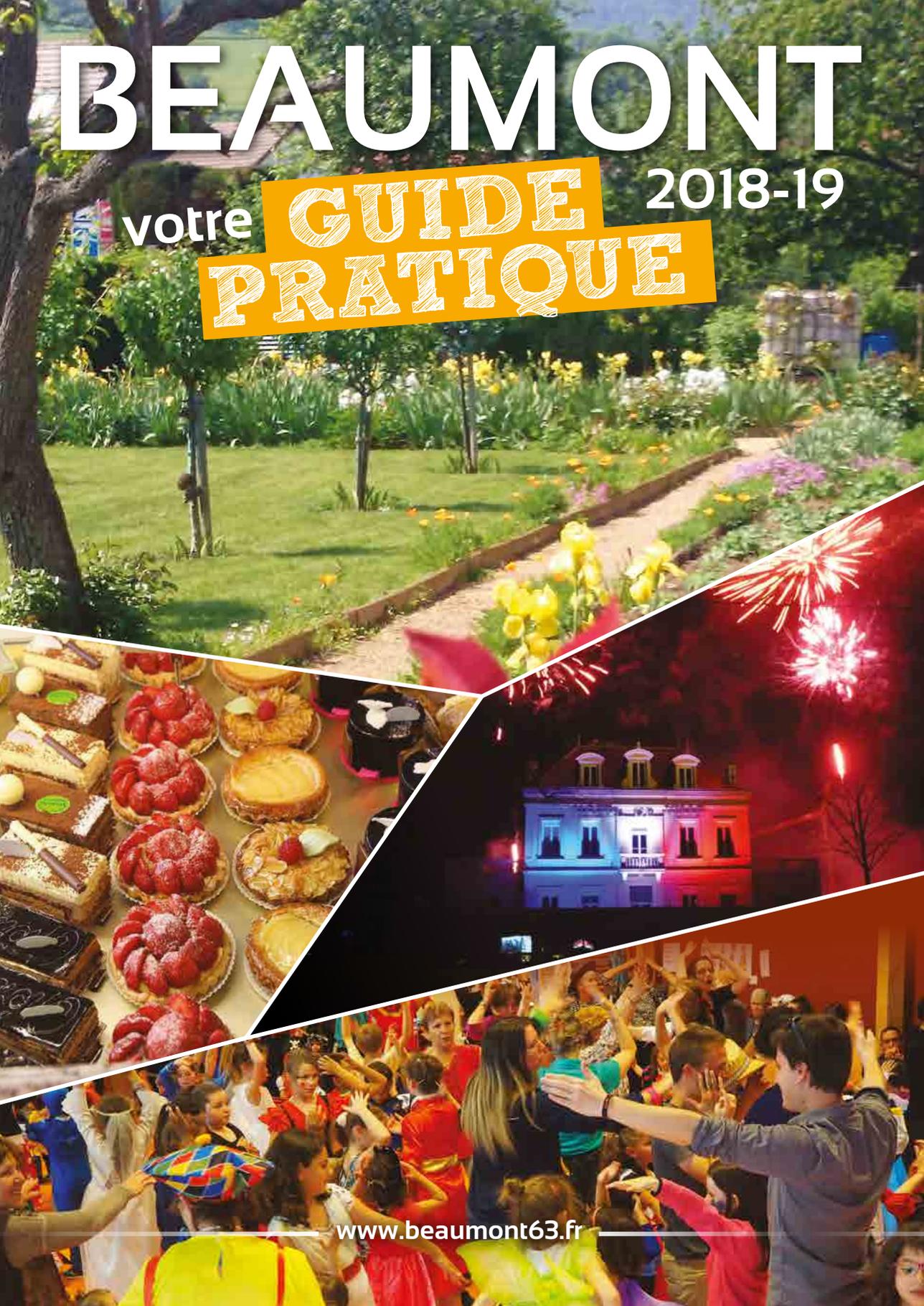


# BEAUMONT

votre

**GUIDE  
PRATIQUE**

2018-19



(1) Test à but non-médical. (2) L'essai audiotif est réalisé sur prescription médicale. \*200€ de remise sur le total d'une solution en sélection de son montant minimum de 2000€. 100€ de remise pour un équipement en moins d'un montant minimum de 100€. Remise non cumulable avec d'autres offres ou programmes à l'exception de l'offre valable jusqu'au 31/10/18.

**1 Bilan  
auditif  
offert**

Test à but non-médical



**ESSAIS  
GRATUITS**  
Chez vous  
et sans engagement  
Sur prescription médicale



OFFRES EXCLUSIVES

**jusqu'à  
200€  
de remise**

Voir conditions en magasin

## Appareils auditifs

PROFITEZ-VITE DE VOS

**3 offres découverte**



  
**SoluSons**

Bien Entendre, Mieux Vivre.

***Nos engagements :***

- Des appareils sur-mesure
- Une offre tout compris
- Un suivi personnalisé, illimité

### NOS CENTRES PRÈS DE CHEZ VOUS

#### **SOLUSONS**

39, av. des Etats-Unis **CLERMONT** - 04 73 31 00 11

10, av. du Mont-Dore **BEAUMONT** - 04 73 26 20 29

3, av. Maréchal-Joffre **COURNON** - 04 73 77 74 87

23, bd. Albert Buisson **ISSOIRE** - 04 73 89 14 13

#### **AUDIO 2000**

C.C. Cora **LEMPDES** - 04 73 61 94 22

67, av. Jean-Jaurès **MOZAC** - 04 73 89 14 13

16, rue du commerce **RIOM** - 04 73 31 00 11

Découvrez tous nos centres  
présents sur l'Auvergne sur [www.solusons.fr](http://www.solusons.fr)



# édito

Ce nouveau « guide pratique » est le quatrième numéro et l'expérience nous montre, non seulement l'intérêt de cette initiative, mais également la pertinence de sa réédition chaque année à des fins de réactualisations relativement nombreuses.

Les fondements de cette publication n'ont pas changé et sont à la fois un document pratique pour tous les citoyens et un support offert aux professionnels, aux associations et à celles et ceux qui proposent différents services.

C'est chaque année, l'occasion également pour moi de faire un point sur certains aspects techniques ou d'actualité à propos de la vie locale. J'évoquais l'an dernier l'arrivée de la fibre, élément important pour les professionnels, comme pour les particuliers et comme nous faisons un suivi permanent, le point d'avancement du chantier apparaît régulièrement dans le bulletin municipal. Les raccordements ont en effet, largement avancé depuis un an, même si nous souhaiterions que cela aille encore plus vite et les élus en charge de ce dossier suivent attentivement les évolutions et font régulièrement des bilans d'étape avec l'opérateur.

Je vous annonçais également qu'au premier janvier 2018, la création de la Métropole « Clermont Auvergne Métropole » serait officielle avec sa montée en puissance suite au transfert des compétences, tant sur le plan administratif que sur le plan technique. Si l'existence de l'entité métropolitaine n'est sans doute pas discutable et est donc bien pertinente à l'échelle nationale des territoires, l'organisation locale en termes de fonctionnement au quotidien reste encore à parfaire, notamment à propos

des tâches des pôles de proximité pour une réactivité et un service citoyen que l'on souhaite toujours le plus efficace possible.

Dans notre démarche de toujours grande activité et au-delà des missions régaliennes bien connues, nous nous attachons à l'image de notre ville et à la perception que l'on peut en avoir. Ainsi, en la traversant et en la découvrant ponctuellement et bien sûr en y résidant, on a pu noter l'effort sans précédent qui a été fait cette année en matière de fleurissement et cela se matérialisera encore à l'occasion des décorations et illuminations de fin d'année.

Enfin, je ne peux pas passer sous silence la fin toute proche, dès cet automne, des très importants travaux qui vont totalement transformer l'ancienne salle des fêtes. Ce nouvel ensemble sera un outil et une structure modernes et adaptés, pour la vie communale et notamment pour toutes les activités associatives qui trouveront là une nouvelle opportunité d'aide et de soutien à leurs actions.

Je souhaite donc que chacun trouve dans ce guide les renseignements qu'il est en droit d'attendre du service public municipal. Je sais également combien vous méritez d'être remerciés pour votre implication dans la vie de notre cité par vos activités, vos engagements et votre collaboration professionnelle, associative et citoyenne. C'est ainsi que collectivement notre ville peut aller de l'avant.

Bien à vous  
au nom de l'équipe municipale,  
Alain Dumeil, Maire  
Conseiller Métropolitain,

# Numéros utiles

## URGENCES

- **POMPIERS 18**
- **SAMU 15**
- **HÔPITAL PRIVÉ DE LA CHÂTAIGNERAIE**  
**04 73 40 80 40**
- **CHU (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord) 04 73 750 750**
- **ASSOCIATION DE MÉDECINS AMUAC**  
(médecins de garde 24h/24, 7j/7) **04 73 44 10 00**
- **POLICE NATIONALE (URGENCES) 17**
- **COMMISSARIAT CENTRAL**  
106 avenue de la République **04 63 05 22 22**
- **GENDARMERIE DE ROMAGNAT 04 73 62 60 64**
- **VÉOLIA EAUX 0 810 000 777**
- **EDF SÉCURITÉ DÉPANNAGE 0 810 333 063**
- **GRDF URGENCE SÉCURITÉ GAZ 0 800 47 33 33**

## LA POSTE

- **BUREAU AVENUE DU MONT-DORE :**  
du lundi au vendredi : 9 h-12 h / 14 h-18 h,  
le samedi : 9 h-12 h

## SERVICES MUNICIPAUX

- **MAIRIE** Rue de l'Hôtel de Ville - 63110 Beaumont  
www.beaumont63.fr - [contact@beaumont63.fr](mailto:contact@beaumont63.fr)  
**04 73 28 88 00**
- **DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**  
**04 73 28 88 08**
- **CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 04 73 26 66 68**
- **POLICE MUNICIPALE 04 73 28 86 86**
- **CCAS (FERMÉ VENDREDI A.M.) 04 73 15 15 93**
- **LES 6 COLLINES 04 73 92 12 43**
- **DIRECTION ÉVÉNEMENTS, SPORTS VIE ASSOCIATIVE**  
**04 73 15 15 90**
- **DIRECTION DE L'ENFANCE, LA JEUNESSE ET DE LA VIE SCOLAIRE**  
**04 73 15 15 91**
- **SERVICE JEUNESSE 04 73 93 93 23**
- **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES 04 73 15 15 92**
- **MULTIACCUEIL DU MASAGE 04 73 27 29 59**
- **MULTIACCUEIL DE LA MOURETTE ET CRÈCHE FAMILIALE 04 73 39 98 54**
- **SERVICE DE LA VIE SCOLAIRE 04 73 15 33 41**
- **CENTRE DE LOISIRS 04 73 15 15 94**
- **LE TREMPLIN 04 73 88 18 88**
- **SERVICE CULTUREL 04 73 88 18 88 / 04 73 15 15 95**
- **STADE MUNICIPAL DE L'ARTIÈRE 06 86 44 65 50**
- **HALLE DES SPORTS DE LA MOURETTE 06 75 70 87 99**

## SERVICES

### COMMUNAUTAIRES

- **BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE RENÉ-GUY CADOU**  
**04 73 98 35 67**  
Ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h,  
le mercredi et samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- **DÉCHETTERIE - 04 63 66 95 39**  
Impasse Lavoisier - 63540 Romagnat,  
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et  
de 13h30 à 19h, samedi et dimanche de 9h à 19h.  
Fermée les jours fériés.
- **ENLÈVEMENT ORDURES MÉNAGÈRES, 04 63 669 669**
- **VOIRIE/ESPACE PUBLIC NUMÉRO AZUR 0800 30 00 29**
- **EAU ET ASSAINISSEMENT 04 73 42 62 40**

## ÉDUCATION

- **GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY**
- **MATERNELLE 04 73 93 15 00**
- **ÉLÉMENTAIRE 04 73 93 13 19**
- **RESTAURANT SCOLAIRE 04 73 93 44 88**
- **GROUPE SCOLAIRE LE MASAGE 04 73 26 60 64**
- **RESTAURANT SCOLAIRE 04 73 26 52 09**
- **COLLÈGE MOLIÈRE 04 73 27 50 94**

## SOCIAL

- **ASSISTANTES SOCIALES (UNIQUEMENT SUR RV)**  
Centre de circonscription « La Chaîne des Puys  
Beaumont » 30, chemin du Mas **04 73 15 06 70**
- **FOYER SOCIO-ÉDUCATIF 04 73 27 28 07**
- **ENFANCE ET PARTAGE ENFANTS MALTRAITÉS**  
**04 73 77 09 89**
- **CONCILIATEUR permanences** de Monsieur Pourrat  
en mairie les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois de 9 h à 12 h sur  
rendez-vous : [paul.pourrat@conciliateurdejustice.fr](mailto:paul.pourrat@conciliateurdejustice.fr)  
ou 06 63 45 55 42
- **MISSION LOCALE permanences** assurées par Isabelle  
Faure à la Maison des Beaumontois, jeudi de 9 h à 12 h  
(sur RV) Rendez-vous au 04 73 42 17 57
- **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI 64/66,**  
avenue de l'Union-Soviétique - 63000 Clermont-  
Ferrand **Permanences** assurées par Mme Marilynne  
Baud, les mardis après-midi et mercredis matin à la  
Maison des Beaumontois, uniquement sur rendez-  
vous au 04 63 66 96 96
- **LES MARCHÉS À BEAUMONT**  
Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi de 8h à 12h  
Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

# Sommaire

Édito .....	3	Recensement militaire .....	20
Numéros utiles .....	4	Élections .....	21
Votre commune		Enfance, jeunesse et vie scolaire .....	22
Présentation .....	6	L'action sociale .....	28
Histoire .....	7	Urbanisme .....	31
Plan de la ville .....	8	Travaux .....	33
Listes des rues .....	10	Police municipale .....	35
Vos élus		Animations de la cité .....	36
Présentation des élus et des délégations .....	12	Autres démarches .....	37
Services municipaux		Infos pratiques	
Coordonnées .....	16	Les déchets .....	38
Démarches administratives		Médiathèque René-Guy Cadou ....	40
État civil .....	18	Équipements dédiés à la culture, aux associations et aux sports ...	41
Carte d'identité, passeport .....	19	Répertoire des associations .....	42
Cimetière, concessions inhumations .	20	Répertoire des professionnels .....	53

Les tarifs apparaissant dans ce guide sont susceptibles d'évoluer pendant l'année.



# Présentation

**A**vec 11 450 habitants, 4<sup>ème</sup> commune de l'agglomération clermontoise par sa population, la ville de Beaumont dispose d'un territoire restreint (401 hectares) et, hormis les espaces verts dédiés, largement urbanisé. Elle se situe dans la toute première couronne de la ville centre, Clermont-Ferrand, dont elle est limitrophe. Elle est complètement intégrée dans le périmètre urbain et relativement dense de la métropole auvergnate. Elle fait partie de la communauté d'agglomération Clermont Communauté, qui regroupe 21 communes du département du Puy-de-Dôme.

Communes limitrophes de Beaumont : Clermont-Ferrand au nord, Aubière à l'est, Romagnat au sud et Ceyrat à l'ouest.

**Superficie de la commune :** 401 hectares.

**Point le plus haut :** 520 m au nord-ouest.

**Point le plus bas :** 395 m, le long de l'Artière, à l'est.

**Altitude devant l'église Saint-Pierre :** 448,50 m.

**Altitude devant l'église Notre-Dame :** 428 m.

**Colline de Montpoly :** 497 m.

**Plateau de Gergovie :** 745 m.

**Puy de Montrognon :** 699 m.

**Puy de Gravenoire :** 822 m

## LA FÊTE DES CORNARDS UNE LÉGENDE

Chaque année, depuis plus de 50 ans, le centre ville de Beaumont revêt ses habits de fête lors du week-end de Pâques. Fête foraine, défilé de chars fleuris conçus et menés par les associations de la ville, spectacle pour petits et grands, feu d'artifice et course cycliste... Pendant au minimum trois jours, la ville vit au rythme des spectacles visibles à tous les coins de rue. Le programme complet est disponible dans le mois qui précède la fête sur le site internet ou à l'accueil de la mairie Beaumontois.

# Histoire

Le nom de Beaumont vient du latin « Bellus Mons » = « Le Beau Mont ». Cette appellation apparaît dans les chartes dès 1124.

Beaumont fut jusqu'à la Révolution, le siège d'une importante abbaye de religieuses bénédictines fondée au VII<sup>e</sup> siècle. L'abbesse nommait le curé, possédait la seigneurie du lieu et percevait les redevances féodales. En 1790, au moment de sa dissolution, le couvent comptait 11 religieuses. Des pierres tombales de mères abbesses existent encore dans l'église paroissiale.

Beaumont possède deux églises historiques, l'église paroissiale (XII<sup>e</sup> siècle), ancienne église des Bénédictines, qui était autrefois entourée par le cimetière et l'ancienne église romane Notre – Dame de la Rivière, ou « église basse » (XI<sup>e</sup> siècle) qui fut église paroissiale jusqu'en 1934, sans oublier l'église de Vallières, plus contemporaine.

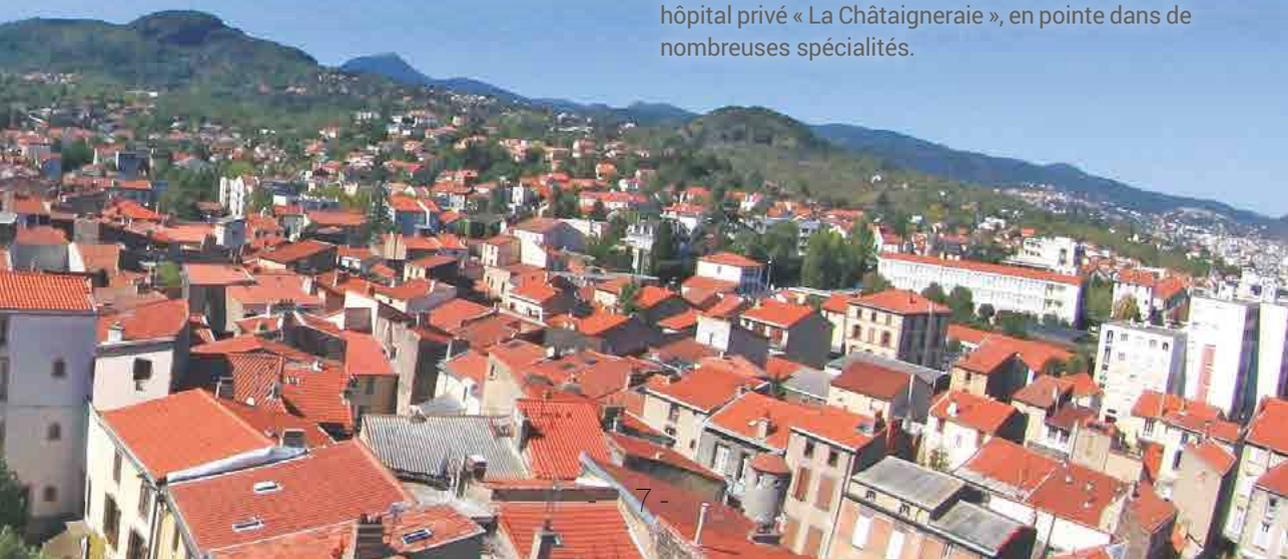
De l'enceinte fortifiée de Beaumont, subsistent encore une porte et une partie des murailles.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, époque des Guerres de Religion, la région de Clermont fut le théâtre de luttes assez vives entre Catholiques et Protestants.



À la révolution, le couvent des Bénédictines fut vendu comme bien national. Beaumont fut alors chef-lieu de canton, de 1790 à 1800. Elle l'est de nouveau depuis 1985.

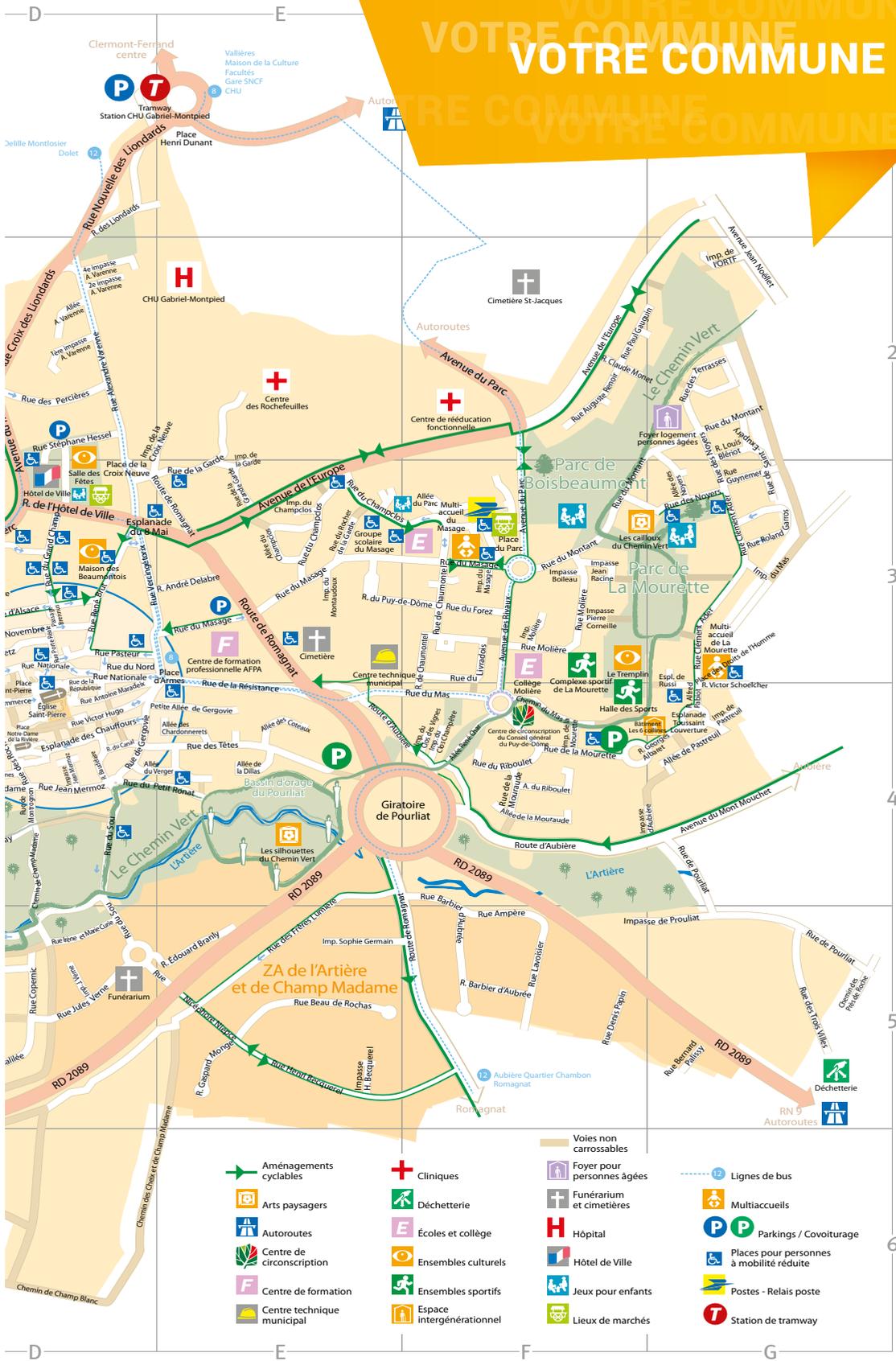
Longtemps bourg rural, habité par une population de vigneron, Beaumont est devenu au XX<sup>e</sup> siècle une localité résidentielle, dont les habitants travaillent souvent à Clermont-Ferrand et dans les environs. A noter sur le territoire communal, une zone d'activité artisanale (zone de l'Artière), gérée par Clermont Auvergne Métropole, et un important hôpital privé « La Châtaigneraie », en pointe dans de nombreuses spécialités.



# Plan de la ville



# VOTRE COMMUNE



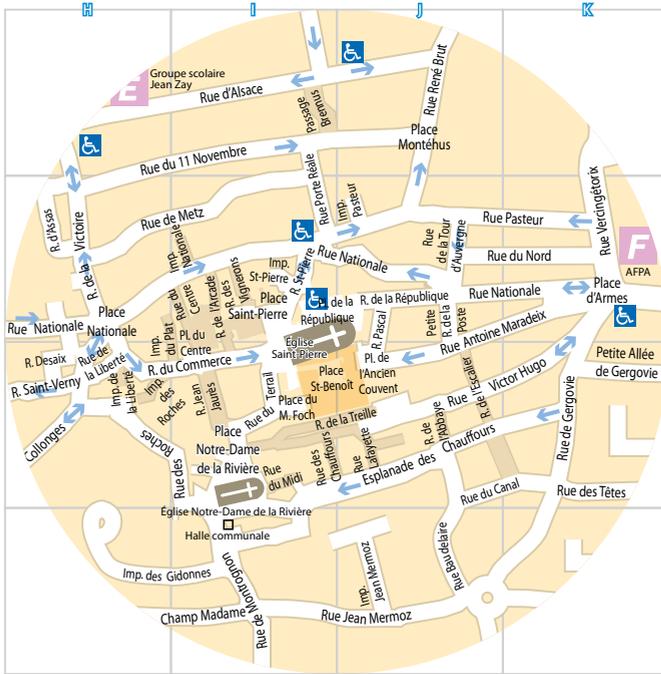
- Aménagements cyclables
- Arts paysagers
- Autoroutes
- Centre de circonscription
- Centre de formation
- Centre technique municipal
- Cliniques
- Déchetterie
- Écoles et collège
- Ensembles culturels
- Ensembles sportifs
- Espace intergénérationnel
- Voies non carrossables
- Foyer pour personnes âgées
- Funéraire et cimetières
- Hôpital
- Hôtel de Ville
- Jeux pour enfants
- Lieux de marchés
- Lignes de bus
- Multiaccueils
- Parkings / Covoiturage
- Places pour personnes à mobilité réduite
- Postes - Relais poste
- Station de tramway

# Liste des rues

11 Novembre (Rue du) .....	D3	Corneille (Impasse Pierre) .....	F3	Mont-Dore (Avenue du) .....	B4
8 Mai (Esplanade du) .....	D3	Coteaux (Allée des) .....	E4	Montgolfier (Rue) .....	D5
19 Mars 1962 (Passage du) .....	C3	Courbe (Rue, Impasse de la) .....	B4	Mont Mouchet (Avenue du) .....	G4
Acacias (Rue des) .....	B5	Croix des Liondards (Rue) .....	D2	Montpoly (Rue de) .....	C3
Ader (Rue Clément) .....	G3	Croix Neuve (Place, Impasse de la) .....	D3	Montrognon (Rue de) .....	D4
Albaret (Rue Georges) .....	G4	Curie (Rue Irène et Marie) .....	D5	Moulin (Rue Jean) .....	C4
Alsace (Rue d') .....	D3	Debussy (Rue, Allée Claude) .....	C5	Mouraude (Allée de la, Rue de la) .....	F4
Apollinaire (Rue Guillaume) .....	C3	Delabre (Rue André) .....	E3	Mourette (Impasse de la, Rue de la) .....	F4
Armes (Place d') .....	E3	Droits de l'Homme (Place des) .....	G3	Mozart (Impasse) .....	C5
Artière (Rue de l') .....	B5	Europe (Avenue de l') .....	E3	Nationale (Rue, Impasse) .....	D3
Assas (Rue d') .....	D3	Flaubert (Impasse Gustave) .....	B3	Niepce (Rue Nicéphore) .....	E5
Aubergier Coste (Rue) .....	C2	Forez (Rue du) .....	F3	Noël (Rue Robert) .....	C2
Aubière (Impasse d') .....	G4	Frênes (Impasse des) .....	B4	Noëllet (Avenue Jean) .....	G2
Aubière (Route d') .....	F4	Galilée (Rue) .....	D5	Nord (Rue du) .....	D3
Aulnes (Allée des) .....	B5	Gambetta (Rue) .....	D2	Notre-Dame de la Rivière (Place) .....	D4
Ave Maria (Rue de l') .....	A4	Garde (Rue, Impasse de la) .....	E3	Noyers (Allée des, Rue des) .....	G3
Balzac (Impasse) .....	B3	Gauguin (Rue Paul) .....	F2	ORTF (Impasse de l') .....	G2
Barbier d'Aubrée (Rue) .....	F5	Gergovie (Rue, Petite Allée de) .....	D4	Pabiot (Rue Alfred) .....	G4
Baudelaire (Rue) .....	D4	Germain (Impasse Sophie) .....	E5	Paix (Rue de la) .....	D3
Beau de Rochas (Rue) .....	E5	Gidonnes (Impasse des) .....	D4	Palissy (Rue Bernard) .....	G5
Beau Site (Allée et Petite Allée du) .....	B4	Gourniat (Chemin de) .....	B5	Papin (Rue Denis) .....	F5
Beccquerel (Rue, Impasse Henri) .....	E5	Grand Champ (Rue du) .....	D3	Parc (Allée, Place du) .....	F3
Berlioz (Impasse) .....	C5	Grande Garde (Rue de la) .....	E2	Parc (Avenue du) .....	F3
Bingen (Place Jacques) .....	C3	Guynemer (Rue) .....	G3	Pasteur (Rue) .....	D3
Blériot (Rue Louis) .....	G2	Hessel (Rue Stéphane) .....	D2	Pastreuil (Allée, Impasse) .....	G4
Boileau (Impasse) .....	F3	Hôtel-de-Ville (Rue de l') .....	D3	Percières (Rue des) .....	D2
Boisséjour (Route de) .....	A4	Hugo (Rue Victor) .....	D4	Petit Ronat (Rue du) .....	E4
Boisséjour (Rue de) .....	C3	La Dillas (Allée de) .....	E4	Petite Morie (Chemin de la) .....	B3
Branly (Rue Édouard) .....	E5	Lavaux (Rue de) .....	A4	Phelut (Rue Ferdinand) .....	C2
Bray (Chemin du) .....	D4	Lavoisier (Rue) .....	F5	Piccard (Rue) .....	D5
Brennus (Passage) .....	D3	Leclerc (Avenue du Maréchal) .....	D2	Plat (Impasse du) .....	H3
Brut (Rue René) .....	D3	Lepetit (Rue, Impasse du Docteur) .....	C2	Porte Réale (Rue) .....	D3
Canal (Rue du) .....	D4	Liondards (Rue des) .....	D1	Pourliat (Giratoire de) .....	E4
Cèdres (Impasse des) .....	B5	Listz (Impasse) .....	C4	Pourliat (Rue de) .....	G5
Cerisaie (Rue, Allée de la) .....	B3	Livradois (Rue du) .....	F3	Pourrat (Impasse, Rue Henri) .....	C2
Ceyrat (Rue de) .....	C3	Louverture (Esplanade Toussaint) .....	G4	Prés Chassagne (Chemin des) .....	B3
Champ Madame (Chemin) .....	D5	Lumière (Rue des Frères) .....	E5	Prés de Roche (Chemin des) .....	G5
Champ Madame (Rue de, Allée) .....	D4	Maître (Impasse, Rue Bernard) .....	C5	Prés-Hauts (Rue des) .....	B5
Champclos (Rue, Allée, Impasse du) .....	E3	Maradeix (Rue Antoine) .....	D4	Prouliat (Impasse de) .....	G5
Char (Allée René) .....	F4	Mas (Chemin du, Rue du) .....	F4	Puy-de-Dôme (Rue du) .....	F3
Charade (Rue de) .....	C3	Mas (Impasse du) .....	G3	Racine (Impasse Jean) .....	F3
Chardonnerets (Allée des) .....	E4	Massage (Impasse du, Rue du) .....	F3	Renoir (Rue Auguste) .....	F2
Charmeil (Rue Georges) .....	C4	Matharet (Chemin du) .....	A3	République (Place de la, Rue de la) .....	D4
Châtaigneraie (Rue de la, Imp. de la) .....	C4	Matharet (Impasse du) .....	A4	Résistance (Rue de la) .....	E4
Chauffours (Esplanade des) .....	D4	Matharet (Rue du) .....	A4	Riboulet (Allée du, Rue du) .....	F4
Chaumets (Chemin des) .....	B4	Matussat (Rue de) .....	A3	Rivaux (Avenue des) .....	F3
Chaumontel (Rue) .....	F3	Mermoz (Rue, Impasse Jean) .....	D4	Roche (Rue de la) .....	B5
Cheix (Chemin du) .....	D6	Metz (Rue de) .....	D3	Rocher de la Garde (Rue du) .....	E3
Clément (Rue Paul) .....	D2	Molière (Rue) .....	F3	Roches (Rue des) .....	D4
Clos Champêtre (Impasse du) .....	F4	Monet (Rue Claude) .....	F2	Roland Garros (Rue) .....	G3
Clos des Vignes (Impasse du) .....	F4	Monge (Rue Gaspard) .....	E5	Romagnat (Route de) .....	F5
Collonges (Mail des, Petite Rue des) .....	C4	Montaigne (Rue) .....	B3	Ronzière (Chemin de la) .....	C5
Collonges (Rue des) .....	D4	Montant (Rue du) .....	F3	Ronzière (Rue de la) .....	D5
Copernic (Rue) .....	D5	Montaudoux (Impasse de) .....	E3	Roses (Allée des) .....	C2

Russi (Esplanade de) .....	F4	Terrasses (Rue des) .....	G2	Verdi (Impasse) .....	C5
Saint-Exupéry (Rue) .....	G3	Têtes (Rue des) .....	E4	Verdun (Place de) .....	D3
Saint-Guillaume (Rue, Impasse) .....	C2	Thuyas (Allée des) .....	C3	Verger (Allée du) .....	E4
Shoelcher (Rue Victor) .....	G4	Toury (Rue Jean-Baptiste) .....	C2	Verne (Impasse, Rue Jules) .....	D5
St-Pierre (Place, Rue) .....	D4	Trive (Chemin de) .....	A4	Veyre (Impasse de la) .....	B3
Saint-Verny (Rue) .....	C4	Trois Villes (Rue des) .....	G5	Veyre (Rue de la) .....	B3
Sou (Rue du) .....	D4	Truau (Rue René) .....	D2	Victoire (Rue de la) .....	D3
Square (Rue du) .....	D3	Varenne (Rue, Imp., Allée Alexandre) .....	D2		
Stade (Avenue du) .....	C4	Vercingétorix (Rue) .....	D3		

## BOURG MÉDIÉVAL



11 Novembre (Rue du) .....	I1	Brennus (Passage) .....	D3
Abbaye (Rue de l') .....	J3	Canal (Rue du) .....	J3
Alsace (Rue d') .....	I1	Centre (Place du, Rue du) .....	I2
Ancien Couvent (Place de l') .....	J3	Champ Madame (Rue de) .....	I4
Arcade (Rue de l') .....	I2	Chaufours (Esplanade des) .....	J2
Armes (Place d') .....	K2	Chaufours (Rue des) .....	I3
Assas (Rue d') .....	H2	Collonges (Rue des) .....	H3
Baudelaire (Rue) .....	J4	Commerce (Rue du) .....	I3
Brut (Rue René) .....	J1	Desaix (Rue) .....	H3

Escalier (Rue de l') .....	J3
Foch (Place Maréchal) .....	I3
Gergovie (Rue, Petite Allée de) .....	K3
Gidannes (Impasse des) .....	J4
Hugo (Rue Victor) .....	K3
Jaurès (Rue Jean) .....	I3
Lafayette (Rue) .....	J3
La Tour d'Auvergne (Rue de) .....	J2
Liberté (Rue, Impasse de la) .....	H3
Maradeix (Rue Antoine) .....	K2
Metz (Rue de) .....	I2
Midi (Rue du) .....	I3
Montéhus (Place) .....	J1
Montrognon (Rue de) .....	I4
Nationale (Impasse) .....	I2
Nationale (Place) .....	H2
Nationale (Rue) .....	J2
Nord (Rue du) .....	K2
Notre-Dame de la Rivière (Place) .....	I3
Pascal (Rue) .....	J2
Pasteur (Impasse) .....	J2
Pasteur (Rue) .....	K2
Plat (Impasse du) .....	H3
Porte Réale (Rue) .....	I2
Poste (Petite Rue de la) .....	J2
République (Place de la, Rue de la) .....	I2
Roches (Impasse des) .....	H3
Roches (Rue des) .....	I3
Saint-Benoît (Place) .....	I3
Saint-Pierre (Impasse) .....	I2
Saint-Pierre (Place, Rue) .....	I2
Saint-Verny (Rue) .....	H3
Terrail (Rue du) .....	I3
Têtes (Rue des) .....	K3
Treille (Rue de la) .....	J3
Vercingétorix (Rue) .....	K2
Victoire (Rue de la) .....	H2
Vignerons (Rue des) .....	I2

VOS ÉLUS  
VOS ÉLUS  
VOS ÉLUS  
VOS ÉLUS

# PRÉSENTATION DES ÉLUS

Majorité municipale «Ensemble pour l'avenir de Beaumont»



**Alain DUMEIL**  
Maire



**Jean-Paul CUZIN**  
1<sup>er</sup> Adjoint en charge  
du fonctionnement  
général des services  
et de la sécurité



**Aline FAYE**  
2<sup>ème</sup> Adjointe en charge  
de la vie sociale



**Didier CARON**  
3<sup>ème</sup> Adjoint en charge  
de la vie économique,  
des festivités  
et des commémorations



**Marie-Anne  
MEUNIER**  
4<sup>ème</sup> Adjointe en charge  
des affaires culturelles



**Damien MARTIN**  
5<sup>ème</sup> Adjoint en charge du  
budget et des finances



**Josiane BOHATIER**  
6<sup>ème</sup> Adjointe en charge du  
cadre de vie, de l'environ-  
nement et de la propreté

# ET DES DÉLÉGATIONS



**André JAMMOT**  
7<sup>ème</sup> Adjoint en charge  
des ressources humaines  
et contacts de proximité



**Josette MIGNOT**  
8<sup>ème</sup> Adjointe en charge  
de la vie associative



**Jean-Pierre  
COGNERAS**  
9<sup>ème</sup> Adjoint en charge  
de l'urbanisme, de la  
voirie et du patrimoine



**Josiane MARION**  
Déléguée aux activités  
culturelles



**Francis CHATELLIN**  
Délégué à la voirie et  
aux réseaux



**Chantal SUSANNA**  
Déléguée à la petite  
enfance et à la  
solidarité  
générationnelle



**Michel PREAU**  
Délégué aux sports et  
aux sites sportifs



**Stéphane ISNARD**  
Délégué  
à l'enseignement secondaire,  
aux nouvelles technologies  
et au développement durable



**Nathalie BESSE**  
Déléguée à  
l'enseignement  
primaire et à  
l'enfance

## Conseillers municipaux de la majorité



**Alexandre TRINIOL**  
Délégué  
à la communication,  
au jumelage  
et à la jeunesse



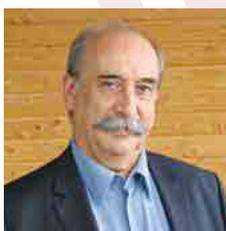
**Alix HIRLEMANN**  
Conseillère municipale



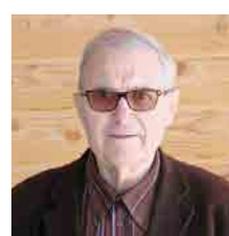
**Agustina  
MONTJOTIN**  
Conseillère municipale



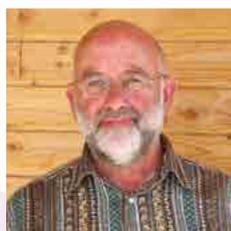
**Delphine MENARD**  
Conseillère municipale



**Francis GAUMY**  
Conseiller municipal



**Jean-Marie  
GORY**  
Conseiller municipal



**François NOURISSON**  
Conseiller municipal



**Marie-France  
MATHIEU**  
Conseillère municipale



**Laurent LAFONTAINE**  
Conseiller municipal

## Conseillers municipaux de l'opposition

« Idées pour Beaumont »



**François  
SAINT-ANDRÉ**  
Conseiller municipal



**Sébastien MOSTEFA**  
Conseiller municipal



**Hervé MANTELET**  
Conseiller municipal



**Marie-Christine  
LEYMARIE**  
Conseillère municipale



**Gaël DRILLON**  
Conseiller municipal

« Front de Gauche »

Non inscrite  
à un groupe



**Christine THOMAS**  
Conseillère municipale



**François ULRICH**  
Conseiller municipal



**Dominique MOLLE**  
Conseillère municipale

## Coordonnées

### **DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES**

#### **I Secrétariat du Maire et des élus**

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont  
04 73 28 86 87

secretariat-maire@beaumont63.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Mercredi : 8h00 à 12h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

#### **I Secrétariat DGS - DGA**

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont  
04 73 28 88 01

secretariat-dgs@beaumont63.fr

#### **I Service Communication**

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont  
04 73 15 33 42 - 04 73 15 33 43

service-communication@beaumont63.fr

#### **I Police Municipale**

rue de la Victoire  
04 73 28 86 86 - 06 88 13 24 08 - 06 75 70 84 94  
06 08 21 98 78

police-municipale@beaumont63.fr

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

### **DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ, DE L'URBANISME ET DU FONCIER**

#### **I Accueil général de la Mairie**

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 et 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Samedi : 9h00 à 12h00 sauf juillet et août.

#### **I Service État Civil / Service des Archives,**

Accès aux documents administratifs /  
Affaires funéraires (Cimetière, concessions,  
informations) / Service de la Nationalité (Carte  
Nationale d'Identité, Passeport, Certificats d'hébergement)

04 73 28 88 00

#### **I Service des Élections (informations, résultats, inscriptions)**

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont  
04 73 28 88 00

affaires-civiles@beaumont63.fr

Lundi et mercredi 8h00 à 12 h 00 et 13h00 à 17h00

Mardi et jeudi 8h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00

Vendredi 8h00 à 12h00 et 13h 00 à 16 h00

#### **I Urbanisme et Foncier**

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont  
04 73 28 88 31 - 04 73 28 88 37

urbanisme@beaumont63.fr

Lundi au vendredi : 8h00 à 12h00

Les après-midi uniquement sur rendez-vous,

du lundi au jeudi : 13h00 à 17h00

et le vendredi : 13h00 à 16h00

### **DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE COMMUNAL**

#### **I Secrétariat de la Direction de**

#### **l'Aménagement du Territoire**

#### **Services Techniques, espace public, bâtiments, Centre Technique Municipal (CTM), voirie**

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont  
04 73 28 88 08

service.tech@beaumont63.fr

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

#### **I Centre Technique Municipal**

rue du Mas, 63110 Beaumont

### **DIRECTION DES RESSOURCES**

#### **I Service Finances / TLPE**

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont  
04 73 28 88 36

compta@beaumont63.fr ou tlpe@beaumont63.fr

#### **I Service Marchés Publics-Assurances**

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont  
04 73 28 88 05

#### **I Service des Ressources Humaines**

20, rue de l'Hôtel de Ville, 63110 Beaumont  
04 73 28 88 38

ressources-humaines@beaumont63.fr

## **DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE SCOLAIRE**

### **I Accueil et secrétariat de la Direction de l'Enfance, de la jeunesse et de la Vie Scolaire**

21 rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 91

dejvs@beaumont63.fr

Lundi à jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00

### **I Relais Assistantes Maternelles**

21 rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 92

ram@beaumont63.fr

Lundi : 8h45 à 11h45 et 13h00 à 14h00

Mardi : 14h00 à 16h00

Jeudi : 8h45 à 11h45 et 17h00 à 18h00

Merci de bien vouloir prendre rendez-vous par téléphone préalablement à toute visite.

### **I Crèche familiale**

21 rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 91

dejvs@beaumont63.fr

### **I Multi-accueil de la Mourette**

4, Place des Droits de l'Homme, 63110 Beaumont

04 73 39 98 54 ou 04 73 15 15 91

dejvs@beaumont63.fr

Horaires d'accueil des enfants :

Lundi au vendredi : 7h30 à 18h30

Permanence d'accueil du public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00 à 15h30

### **I Multi-accueil du Massage**

Rue du Massage, 63110 Beaumont

04 73 86 60 40 ou 04 73 15 15 91

dejvs@beaumont63.fr

Horaires d'accueil des enfants :

Lundi, mardi, jeudi : 8h30 à 18h

Mercredi : 9h à 17h

Vendredi : 8h30 à 17h

Permanences d'accueil du public :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00 à 15h30

### **I Service de la Vie Scolaire**

21, rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 91

dejvs@beaumont63.fr

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

### **I Service Jeunesse**

Rue de la victoire

04 73 93 93 23 - 06 46 38 24 23

jeunesse@beaumont63.fr

### **I Guichet Enfance et Jeunesse**

Rue de la Victoire

04 73 93 93 23 - 06 46 38 24 23

dejvs@beaumont63.fr

## **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

21, rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 93

Fax : 04 73 15 15 97

ccas@beaumont63.fr

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00

Permanence téléphonique

Lundi au jeudi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

En dehors de ces horaires, merci de laisser un message sur le répondeur.

## **DIRECTION ÉVÉNEMENTS, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

### **I Accueil Direction Événements Sports et Vie Associative**

21 rue René Brut, 63110 Beaumont

04 73 15 15 90

dcsva@beaumont63.fr

Accueil physique et téléphonique :

Lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00

## **DIRECTION DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE, MUSIQUES ACTUELLES SALLES MUNICIPALES DE SPECTACLES**

### **I Programmation Culturelle : Le Tremplin**

4, Esplanade de Russi, 63110 Beaumont

04 73 88 18 88

culture@beaumont63.fr

### **I Musiques Actuelles : Le Tremplin**

4, Esplanade de Russi, 63110 Beaumont

04 73 88 18 88

tremplin@beaumont63.fr

# État civil

## Quelles sont les démarches d'état civil qui s'effectuent en mairie ?

**R**econnaissances, naissances, mariages, décès. Délivrance, mise à jour et demande de duplicata des livrets de famille. Autres démarches : légalisation de signature, certification de documents pour l'étranger, attestation de domicile, certificat de vie, attestations d'accueil.

### DEMANDE D'ACTE DE NAISSANCE

Vous pouvez adresser une demande par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos coordonnées pour la réponse. Vous devrez préciser la raison de votre demande, le nombre d'exemplaires souhaités et indiquer les noms, prénoms et date de naissance de l'intéressé ainsi que les noms et prénoms des parents, tels que présentés dans l'acte.

### DEMANDE D'ACTE DE MARIAGE

Vous pouvez adresser une demande par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos coordonnées pour la réponse, en précisant la date du mariage.

### DEMANDE D'ACTE DE DÉCÈS

Vous pouvez adresser une demande par courrier en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos coordonnées pour la réponse. Les copies d'acte de décès peuvent être délivrées à toute personne.

### DEMANDE DE LIVRET DE FAMILLE

Pour la première demande de livret de famille (mariage, naissance du 1<sup>er</sup> enfant) puis en cas de divorce, perte, besoin de duplicata, il est nécessaire de renseigner le document téléchargeable sur le site de la ville ou disponible en mairie et de le transmettre au service Etat Civil.

### DÉMARCHES POUR SE MARIER À BEAUMONT

Le dossier à remplir est à retirer en mairie afin d'obtenir des explications délivrées au cas par cas. Il est impératif que les deux futur(e)s marié(e)s soient présent(e)s au dépôt du dossier.

Une option peut être mise sur la date du mariage mais elle ne sera validée qu'au moment du dépôt du dossier complet.



# Carte d'identité Passeport

sur rendez-vous uniquement

**C**haque situation étant différente, n'hésitez pas à prendre contact avec le service État Civil avant de vous rendre en mairie pour l'établissement de votre document. Présence indispensable de chaque demandeur le jour du rendez-vous.

## DÉMARCHES ET PIÈCES À FOURNIR POUR UNE CARTE D'IDENTITÉ

Pour l'ensemble des pièces demandées, merci de fournir les originaux. Le dossier doit être complet lors du dépôt. La présence du demandeur est obligatoire au dépôt.

- 1 photo d'identité récente (découpage en mairie lors du rendez-vous),
- l'ancienne Carte Nationale d'Identité,
- l'original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, téléphone...),
- la copie intégrale de votre acte de naissance (moins de 3 mois) pour une première demande ou la Carte Nationale d'Identité sécurisée de moins de 20 ans, accompagnée d'un extrait de naissance, si votre commune de naissance n'adhère pas à COMEDEC
- la déclaration de perte (peut être faite en Mairie si le renouvellement est immédiat) ou de vol (Gendarmerie et Commissariat),
- 25 € en timbres fiscaux (bureau de tabac), en cas de perte ou de vol.

Pour les mineurs, fournir en plus :

- Carte Nationale d'Identité du parent accompagnant,
- jugement de divorce ou de séparation (si c'est le cas),
- lettre d'accord du second parent + sa pièce d'identité (ou photocopie recto verso).

## DÉMARCHES ET PIÈCES À FOURNIR POUR UN PASSEPORT

Pour l'ensemble des pièces demandées, merci de fournir les originaux. Le dossier doit être complet lors du dépôt. La présence du demandeur est obligatoire au dépôt.

- 1 photo d'identité format passeport (photographe fortement conseillé) de moins de 6 mois (découpage en mairie lors du rendez-vous),
- Carte Nationale d'Identité,
- ancien passeport si renouvellement (ce dernier sera obligatoirement restitué en Préfecture),
- déclaration de perte + permis de conduire (si aucune autre pièce),
- l'original de la copie intégrale d'acte de naissance à obtenir auprès de votre mairie de naissance si votre commune de naissance n'est pas connectée à COMEDEC,
- l'original d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures EDF, téléphone...), hors facture téléchargée sur Internet,
- le dernier avis d'imposition (année en cours).

Pour les mineurs, fournir en plus :

- passeport ou la Carte Nationale d'Identité des 2 parents.
- jugement de divorce ou de séparation (si c'est le cas), indiquant la garde
- lettre d'accord du second parent

Timbres fiscaux : à acheter en bureau de tabac

Adultes : 86 €

Enfants (15 - 17 ans) : 42 €

Enfants (moins de 15 ans) : 17 €



# Cimetière Concessions Inhumations

**L**es conditions pour être inhumé au cimetière de Beaumont, conformément à la législation funéraire sont : être décédé(e) sur la commune, ou être domicilié(e) sur la commune, ou être ayant-droit d'une concession familiale.

Le cimetière de Beaumont est réservé à l'inhumation des personnes, les sépultures sont concédées pour une durée maximale de 50 ans.

## TARIFS EN VIGUEUR :

### Les concessions (2,20 m<sup>2</sup>)

- 15 ans : 215,00 €
- 30 ans : 430,00 €
- 50 ans : 760,00 €

### Columbarium (2 urnes) :

- 15 ans : 120,00 €
- 30 ans : 240,00 €
- 50 ans : 400,00 €

### Cavurnes :

- 15 ans : 180,00€
- 30 ans : 360,00€
- 50 ans : 600,00€

### Dépositaire municipal

#### (prix à la journée) :

- 30 premiers jours : 0,00€
- du 31<sup>ème</sup> jour au 60<sup>ème</sup> jour : 2,00 €
- du 61<sup>ème</sup> jour au 120<sup>ème</sup> jour : 4,00 €

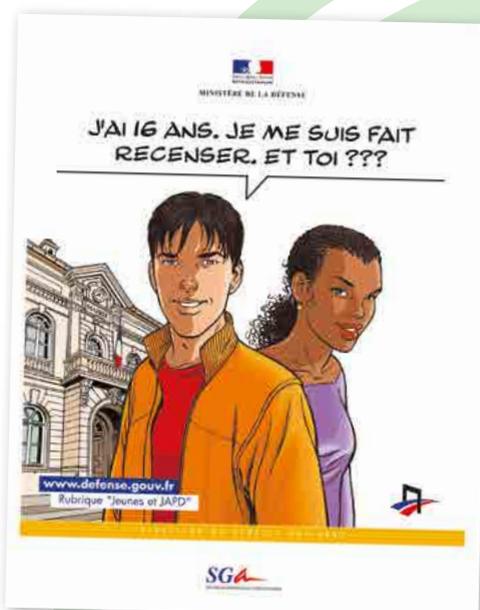
### Vacation funéraire de la police :

la vacation : 20,00€

# Recensement militaire

**D**émarche obligatoire depuis 1999 dans les trois mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire, les jeunes doivent se présenter à la mairie du domicile avec le livret de famille, leur Carte Nationale d'Identité et un justificatif de domicile.

Une attestation leur sera alors délivrée, nécessaire pour les inscriptions à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée etc...).



## Élections

### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire de fournir un justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois et la copie d'une pièce d'identité en cours de validité. Les inscriptions sont reçues du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre, mais elles sont valides dès le mois de mars de l'année suivante. A ce jour, notre commune n'est pas connectée pour l'inscription en ligne.

### LE VOTE PAR PROCURATION

En cas d'absence vous pouvez choisir un autre électeur pour voter à votre place. Celui-ci doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote.

#### Mode d'emploi du vote par procuration :

L'établissement de votre procuration est gratuit.

Vous devez vous présenter devant l'une des autorités suivantes :

- le juge du tribunal d'instance de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail,
- un officier de police judiciaire habilité (commissariat de police ou gendarmerie).

Vous devrez alors fournir un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (obligation professionnelle, raison de santé, formation, vacances). Il est maintenant possible de gagner du temps en préparant le formulaire sur :

**[vosdroits.service-public.fr](http://vosdroits.service-public.fr)**



Remplissez le formulaire puis imprimez-le afin de le remettre à l'autorité auprès de laquelle vous effectuerez votre démarche.

Le jour du scrutin, votre mandataire se présentera à votre bureau de vote, muni d'une pièce justifiant de son identité. Il votera alors en votre nom.

Les démarches pour établir votre procuration doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

# Enfance, jeunesse

La commune de Beaumont propose plusieurs modes de garde pour les enfants : une crèche familiale, deux multi-accueils, un centre de loisirs sans hébergement.

Un relais assistantes maternelles vient compléter l'offre.

La plupart de ces structures composent le Pôle Petite Enfance faisant partie de la Direction de l'Enfance, la Jeunesse et de la Vie Scolaire.

## LA PETITE ENFANCE

Les préinscriptions pour la crèche familiale et les multi-accueils sont reçues au plus tôt à partir du 6<sup>ème</sup> mois de grossesse auprès du guichet Enfance Jeunesse.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous en contactant l'animatrice du RAM au  
**04 73 15 15 92**

## LA CRÈCHE FAMILIALE

La crèche familiale de Beaumont accueille votre enfant au domicile d'une assistante maternelle agréée employée par la mairie de Beaumont, encadrée par une équipe pluridisciplinaire.

Vous n'avez pas de relation financière et administrative avec l'assistante maternelle.

Visites à domicile effectuées par une puéricultrice – directrice en moyenne une fois par mois, activités variées proposées et encadrées par une éducatrice de jeunes enfants une fois par semaine et sorties tout au long de l'année sont programmées.

C'est un cadre familial, sécurisant et ouvert sur l'extérieur qui vous est proposé.

## LES MULTI-ACCUEILS

La ville de Beaumont dispose de deux multi-accueils.

### ■ Multi-accueil du Masage

Rue du Masage, 63110 Beaumont

**04 73 27 29 59**

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 18h

Mercredi de 9h à 17h

Vendredi de 8h 30 à 17h

### ■ Multi-accueil de la Mourette

4, Place des Droits de l'Homme, 63110 Beaumont

**04 73 39 98 54**

Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Ces structures sont prévues pour accueillir des enfants de 10 semaines à 4 ans.

Elles s'adressent aux parents qui ont besoin de quelques heures de garde, de façon occasionnelle, ou d'un contrat plus régulier.

Elles sont donc idéales pour les parents qui travaillent à temps partiel ou à temps plein.

Des temps de permanences sont assurés les lundis mardis jeudis et vendredis de 14h30 à 15h30.

## LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais assistantes maternelles (RAM) est destiné à la fois aux parents ou futurs parents



## et vie scolaire

à la recherche d'une assistante maternelle pour leur enfant et aux assistantes maternelles afin qu'elles trouvent un soutien dans leur démarche professionnelle quotidienne. Ce service municipal entièrement gratuit est le fruit d'un partenariat étroit entre la Ville de Beaumont, la Caisse d'Allocations Familiales du Puy-de-Dôme et la Protection Maternelle et Infantile.

Espace d'écoute et de rencontre ouvert à tous, facilitant les démarches administratives et l'accès à l'information, le RAM est avant tout un **lieu d'information, d'échanges et de partage des expériences autour de la petite enfance.**

### ATELIERS ENFANTS/PARENTS

Des ateliers en direction des parents et enfants de moins de 4 ans sont proposés par une association beaumontoise, Babillage.

Plusieurs ateliers parents-enfants seront proposés : portage en écharpe, massages bébés, etc. Les ateliers sont gratuits et se déroulent à la Maison des Beaumontois.

## L'ENFANCE

Toutes les démarches administratives (inscriptions à l'école et au périscolaire, demande de dérogation...) doivent être effectuées auprès du secrétariat de la Direction de l'Enfance et de la Vie Scolaire. **04 73 15 15 91**

### INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

La commune de Beaumont dispose de deux groupes scolaires (et d'un collège). Les écoles maternelles accueillent à la rentrée scolaire les enfants de trois ans ou qui auront trois ans avant la fin de l'année civile.

Les horaires scolaires sont les suivants :

8h30 à 11h30 tous les matins du lundi au vendredi  
13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et ven-

dredis après-midi.

### LE GROUPE SCOLAIRE JEAN ZAY

Il comprend :

- une école maternelle, située rue l'Alsace, dont la direction est assurée par Christian Verge ;
- une école élémentaire, située rue de la Victoire, disposant d'une classe d'intégration scolaire (ULIS) dont la direction est assurée par Francis Piclin.

### LE GROUPE SCOLAIRE DU MASAGE

Situé rue du Champclos, il comprend une école maternelle et élémentaire en un seul groupe dont la direction est assurée par François Belmont.

### PÉRIMÈTRE SCOLAIRE ET DEMANDE DE DÉROGATION

La commune de Beaumont est partagée virtuellement en deux zones nord-sud : la frontière symbolique étant l'avenue du Maréchal Leclerc, la rue de l'Hôtel de Ville, la rue Vercingétorix, la rue de Gergovie et la rue du Sou.

La partie de Beaumont située à l'est de cette ligne dépend du groupe scolaire du Masage tandis que la partie de Beaumont située à l'ouest de cette ligne dépend du groupe scolaire Jean-Zay.

Il est possible aux parents de présenter une dérogation d'accueil de leur enfant dans l'école ne dépendant pas de leur quartier. Elle sera étudiée par les services et élus compétents et n'est accordée que pour certains motifs.

Le Directeur d'école dispose d'un avis consultatif

*Nota Bene : Si la décision est prise pour l'enseignement maternel, elle n'est pas reconduite automatiquement pour l'enseignement élémentaire. Une nouvelle demande de dérogation est à établir avant l'entrée en élémentaire.*

# Enfance, jeunesse

## LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de restauration scolaire fonctionne dans les locaux municipaux situés dans l'enceinte des groupes scolaires du Masage et de Jean-Zay, qui disposent chacun d'un restaurant.

La confection et le service des repas sont assurés tous les jours de scolarité par le personnel municipal. Un premier service a lieu à 11h30, un second à 12h30. Les menus sont mis à la disposition des parents en début de mois. Le tarif de repas est appliqué après détermination du montant du quotient familial.

Ce quotient est établi à partir des revenus et de la composition de la famille. Il est une aide apportée par la commune aux familles.

**Tarifs restauration des enfants Beaumontois pour l'année scolaire 2018/2019 : voir tableau ci-dessous.**

Tarif pour un enfant non-beaumontois : 5,00 €

Ces tarifs sont susceptibles d'être réajustés pendant l'année scolaire.

## L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'inscription (ou la réinscription) aux services périscolaires (garderie et restauration) est obligatoire pour chaque année scolaire. Elle se fait par l'inter-

médiaire du dossier d'inscription qui est envoyé mi-juin aux familles. Les familles doivent inscrire les enfants de manière précise en donnant les jours de présence des enfants. Toutes les démarches administratives ont lieu à la Direction Enfance et Vie Scolaire à la Maison des Beaumontois. Aucune réinscription ne peut se faire via le portail famille.

La restauration scolaire et l'accueil périscolaire sont des prestations non obligatoires et sont soumis à un règlement intérieur, téléchargeable sur le site internet de la ville. À la fin de la classe, les parents ont la possibilité de venir chercher leurs enfants ou de les inscrire à l'accueil périscolaire à 16h30.

## INSCRIPTIONS À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Pour les temps périscolaires (garderie du matin, accueil du soir à partir de 16h30 et garderie du mercredi), un tarif mensuel après détermination du montant du quotient familial a été fixé pour l'année scolaire 2018/2019. C'est un tarif forfaitaire appliqué quelle que soit la durée d'utilisation quotidienne et hebdomadaire. Ce tarif est dégressif à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit sur les temps périscolaires des écoles maternelles et élémentaires de la commune. **voir tableau ci-dessous.**

**Tarifs restauration des enfants Beaumontois**

Tranche	1	2	3	4	5	6	7	8
Quotient Familial	≤ 290	290 < QF ≤ 400	400 < QF ≤ 600	600 < QF ≤ 850	850 < QF ≤ 1050	1050 < QF ≤ 1200	1200 < QF ≤ 1350	QF > 1350
Prix payé par la famille	0,51€	1,28€	2,00€	2,77€	3,49€	4,00€	4,51€	4,92€

**Tarifs accueil périscolaire des enfants Beaumontois**

Tranche	Q.F	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
Tranche 1	QF ≤ 600	3,50 € par mois	5,25 € par mois	7 € par mois
Tranche 2	600 < QF ≤ 1200	6,50 € par mois	9,75 € par mois	13 € par mois
Tranche 3	> 1200	9,50 € par mois	14,25 € par mois	19 € par mois

## et vie scolaire (suite)

Pour les résidents hors commune, le tarif de la tranche 3 sera appliqué. Un tarif de 2 € par jour de présence exceptionnelle sera appliqué pour les familles dont les enfants ne sont pas inscrits sur les temps périscolaires.

### LE PORTAIL FAMILLE

La mairie vous propose d'accomplir vos démarches via son Portail Famille 7j/7 et 24H/24.

L'accès à ce site ne sera possible que lorsque l'inscription aura été effectuée auprès du secrétariat de la Direction Enfance et Vie Scolaire. Un login et un mot de passe vous seront alors remis.

Sur ce portail, vous pouvez effectuer en ligne vos formalités :

- consulter et faire une demande de modification de vos informations personnelles,
- suivre et régler vos factures des services périscolaires ou du service petite enfance,
- modifier les journées de fréquentation de restauration scolaire et des services périscolaires de vos enfants.

Toute demande est examinée par le service concerné qui l'enregistre et la traite.



# Enfance, jeunesse et

## L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 3/11 ANS SCOLARISÉS

La mairie de Beaumont a délégué la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de Beaumont au service vacances-loisirs de la Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme.

Il est ouvert tous les mercredis après-midi et vacances scolaires et s'adresse aux enfants âgés de 4 ans à 11 ans. L'inscription (ou la réinscription) aux activités proposées par l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement de Beaumont est obligatoire pour chaque année scolaire.

L'accueil et les activités se déroulent dans les locaux de l'Ecole Jean Zay.

- Les mercredis scolaires et les vacances scolaires :

L'amplitude d'ouverture de l'accueil de loisirs est de 7h30 à 18h30 avec des arrivées et départs échelonnés.

Deux formules possibles de fonctionnement pour les mercredis scolaires

1. À la ½ journée + repas :

2. À la ½ journée sans repas :

**Vacances scolaires : automne, Noël, hiver, printemps et juillet.**

1. À la ½ journée + repas :

2. À la ½ journée sans repas :

Les horaires peuvent être adaptés en fonction des activités, notamment aux vacances d'été. Renseignements auprès du service.

**Le tarif est appliqué après détermination du montant du quotient familial.**



## vie scolaire (suite)

### L'ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 12/17 ANS

Le service Jeunesse s'associe à l'Accueil de Loisirs de Beaumont pour proposer aux jeunes Beaumontois de 12 à 14 ans ou scolarisés dès la 6<sup>ème</sup>, des activités les mercredis après-midi de 14h à 18h et pendant les vacances scolaires.

Encadrés par des animateurs, les jeunes échangent autour de projets et d'activités communes et participent aux activités proposées.

#### Modalités d'inscription :

Les permanences pour tous renseignements, inscriptions ou règlements ont lieu à l'École Jean

Zay, rue de la Victoire à Beaumont (l'accès aux bureaux s'effectue par le portail principal de l'école élémentaire) :

- les mardis de 8h30 à 10h et de 15h30 à 17h30,
- les jeudis de 15h à 18h30.

Lors de l'inscription de votre enfant, il vous sera demandé de compléter la fiche de renseignements téléchargeable sur le site de la ville et de joindre les pièces suivantes :

- une photocopie des pages « vaccinations » du carnet de santé,
- une attestation d'assurance extrascolaire,
- n° d'allocataire CAF et Quotient Familial.



# L'action sociale



## L'AIDE SOCIALE

L'aide sociale légale constitue une obligation pour la collectivité publique et un droit pour l'individu. Elle recouvre l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi.

Le service administratif du CCAS aide à la constitution des dossiers d'aide sociale légale puis les transmet aux administrations compétentes (Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Caisse des Dépôts et Consignations...).

Sont concernées les personnes dont les ressources sont inférieures au plafond de l'aide sociale.

L'aide sociale légale consiste en la prise en charge partielle ou totale des frais d'hébergement en établissement (pour personnes âgées ou handicapées). Le dossier de demande d'aide sociale légale est téléchargeable sur le site du Conseil Départemental.

## DEMANDE D'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est gérée par la Direction de la Solidarité du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

- Pour vos questions sur l'Allocation Personnalisée d'Autonomie contactez le service Aide Sociale Prestations au **04 73 42 24 60**

- Pour demander un dossier de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie contactez le **04 73 42 21 28**

- Pour déposer votre demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, envoyez le dossier à l'adresse suivante :

**Conseil Départemental du Puy-de-Dôme**  
**Direction de la Solidarité**  
**Service Aide sociale prestations**  
**Hôtel du Département**  
**24 rue Saint-Esprit**  
**63033 CLERMONT-FERRAND**

Le téléchargement du dossier de demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, s'effectue sur le site du Conseil Départemental :

<http://actionsociale.puydedome.com/>

## DOSSIER MDPH

Pour vous renseigner ou effectuer une demande d'allocation dans le cadre d'un handicap, vous pouvez vous rendre sur le site de la Maison Départementale des Personnes Handicapées du Puy-de-Dôme <http://www.mdp63.fr/>

Le CCAS de Beaumont propose une structure d'aide et de maintien à domicile, avec un agrément qualité délivré par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (service prestataire uniquement).

## LES AIDES À DOMICILE

### Les missions

- ménage (entretien habituel de la maison, à l'exclusion des gros travaux),
- courses,
- préparation des repas en cas de besoin et aide à la prise de repas,
- aide sommaire à la toilette,
- aide au lever et au coucher,
- compagnie, accompagnement (jeux de société,

# DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- promenade et sortie des animaux de compagnie),
- petit jardinage,
- petite assistance administrative.

## Public concerné

- les personnes de 60 ans et plus,
- les personnes handicapées,
- toute personne bénéficiant d'une prise en charge mutuelle suite à un accident.

## Les tarifs

- tarification Conseil Départemental et titre payant : 21 €/heure,
- tarification caisses de retraite : 20,50 €/h en semaine et 23,40 €/h les week-end et jours fériés.

## Les possibilités de financement

Dossier d'aide financière à constituer auprès des caisses de retraite ou du Conseil Départemental

## Les avantages fiscaux

La participation des bénéficiaires est déductible à 50% de l'impôt sur le revenu (pour les personnes imposables).

## LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Destiné à toute personne de 60 ans et plus, afin de lui permettre de se rendre à des rendez-vous médicaux, de faire ses courses ou des visites (Maison de retraite, etc....) sur le territoire de Beaumont et de l'agglomération clermontoise.

## Jours d'utilisation

Lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h30  
Mardis et mercredis de 14 h à 18h

## Les conditions

Sur inscription auprès du CCAS

## Les tarifs

- Aller/Retour Beaumont : 3,00€
- Aller/Retour agglomération : 6,00€

## LE PLAN CANICULE / GRAND FROID

### Plan Canicule

Le CCAS rappelle qu'en prévision d'une éventuelle canicule, les personnes en situation de fragilité

et/ou d'isolement peuvent se faire inscrire auprès de nos services du lundi au vendredi, pendant les horaires d'ouverture. La demande peut également émaner d'un tiers à condition que la personne concernée n'y soit pas opposée. En cas de déclenchement d'alerte, les personnes inscrites sur le registre seront contactées régulièrement pour vérifier que celles-ci ne sont pas en difficulté.

La mise en place de ce dispositif de veille et d'alerte est effective tous les mois d'été, conformément à la loi du 30 juin 2004.

### Plan Grand Froid

Le plan Grand Froid est un dispositif en faveur des personnes sans abri.

Ce dispositif est mis en place, chaque année de novembre à mars, et s'appuie sur un grand nombre d'opérateurs et de partenaires (accueil de jour, places en hébergement et maraudes).

N'hésitez pas à signaler au **115** toute personne qui vous paraît en difficulté.

## LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Le portage a lieu du lundi au samedi (avec possibilité d'avoir le plateau – repas du dimanche), jours fériés inclus. Les livraisons sont effectuées avec deux véhicules réfrigérés adaptés et les aliments sont présentés dans des barquettes micro-oncables. Différents régimes sont possibles (sans sel, pauvre en sucre, sans lait, sans fromage...)

### Les conditions

Ce service s'adresse aux personnes malades, handicapées et/ou âgées.

La livraison du repas est assurée entre 9h et 12h (du lundi au samedi, y compris jours fériés).

### Les tarifs

- 8,50€ le repas
- 1,20€ le potage

### Les absences

Les absences doivent être notifiées une semaine à l'avance. En cas de maladie ou d'hospitalisation, il est impératif de prévenir le service au plus tard 48h à l'avance.

# L'action sociale (suite)

## Le paiement

Il se fait mensuellement après réception de la facture établie par le CCAS.

## Les avantages fiscaux

Le coût de la livraison ouvre droit aux avantages fiscaux (pour les personnes imposables).

## LA TÉLÉASSISTANCE

Ce service, géré par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, en partenariat avec le CCAS, permet à la personne d'être reliée par un émetteur directement au SDIS, tous les jours de l'année, 24 heures sur 24. Il permet une intervention rapide des secours pour les personnes entrant dans ce dispositif.

## Organisation

- Constitution du dossier et avis motivé du CCAS.
- Pose de l'appareillage par les pompiers.

## Tarifs

En fonction des revenus, le barème est établi par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Pour plus d'informations et pour télécharger et imprimer directement la demande d'abonnement

et le dossier d'abonnement, consulter le site du Conseil Départemental :

<http://actionsociale.puydedome.com/>

## Conditions

Réservé aux personnes de plus de 65 ans, ou handicapées reconnues par la MDPH, ou en situation d'isolement permanent.

## TARIFICATION SOLIDAIRE

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, mise en place par le SMTC de la tarification solidaire, dans un souci de simplification des démarches et d'un accès plus large à des réductions tarifaires. Le droit à cette tarification s'appliquera ainsi sur une durée de 12 mois à l'ensemble des membres du foyer.

Pour en bénéficier, le quotient familial (QF) doit être inférieur ou égal à 760 €.

Les usagers ne connaissant pas leur QF peuvent le faire calculer en se présentant au CCAS munis de leur dernier avis d'imposition sur le revenu.

Pour le maintien du lien social,  
de nombreuses activités sont proposées.  
Renseignements au CCAS 04 73 15 15 93  
ou aux 6 Collines 04 43 86 50 27.



# Urbanisme

**P**our toutes informations ou renseignements concernant un projet de construction, de modification de votre habitation ou de division parcellaire, nous vous conseillons de prendre attache auprès du service urbanisme/foncier qui vous aidera dans vos démarches.

## Coordonnées:

**047328 88 31 ou 04 73 28 88 37**

**urbanisme@beaumont63.fr**

Tous les Cerfas concernant l'urbanisme sont accessibles sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Il suffit de taper « Cerfa n° .... \* .. » pour l'obtenir.

## CERTIFICAT D'URBANISME

### (CERFA N° 13410\*04)

Le certificat d'urbanisme est un document qui indique et fige les règles d'urbanisme applicables sur un terrain pendant 18 mois. Il garantit que les règles d'urbanisme applicables au terrain, les limitations administratives au droit de propriété et taxes exigibles ne seront pas remises en cause pendant cette période.

/ ! \ La durée et les effets du C.U. sont remis en cause dans les cas suivants : élaboration d'un P.L.U., entrée en vigueur et application de ce dernier (arrêt n°380438 du 18 décembre 2017).

Il existe 2 catégories de certificat d'urbanisme.

#### ■ Certificat d'urbanisme d'information (a)

Il renseigne sur : les règles d'urbanisme applicables à votre terrain, les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption, etc) et la liste des taxes et participations d'urbanisme (taxe d'aménagement, RAP, etc).

#### ■ Certificat d'urbanisme opérationnel (b)

En plus des informations données par le certificat d'information, il indique: si votre terrain peut être utilisé pour la réalisation d'un projet, et l'état des équipements

publics (voies et réseaux) existants ou prévus qui desservent ou desserviront votre terrain. Sa délivrance n'est pas obligatoire, mais il est toutefois recommandé d'en faire la demande (entre autre dans le cadre d'une acquisition) avant d'engager la réalisation de votre projet.

## LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Champ d'application :

### ■ s/Maison individuelle (CERFA n° 13406\*06) :

Un permis de construire est nécessaire lorsque les travaux :

- ajoutent ou créent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m<sup>2</sup> ;
- ajoutent ou créent entre 20 et 40 m<sup>2</sup> de surface de plancher ou d'emprise au sol et ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m<sup>2</sup> ;
- ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (ex : transformation d'un local commercial en local d'habitation) ;
- portent sur un immeuble inscrit au titre des Monuments historiques.

### ■ s/autres constructions (CERFA n° 13409\*06) :

Réalisation d'un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction • terrain de sports ou loisirs ... ). travaux sur construction existante et si votre projet d'aménagement ou de construction comprend des démolitions.

### ■ Autres formalités

- Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Dans certains cas, la construction doit respecter la Réglementation thermique 2012.

# Urbanisme (suite)

## DÉCLARATION PRÉALABLE

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à la mairie de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur.

Champ d'application:

**CERFA N° 13703\*06** : Tous travaux non soumis à permis de construire et créant une surface de plancher ou d'emprise au sol supérieure à 5m<sup>2</sup>. • S/maison individuelle: extension jusqu'à 40 m<sup>2</sup> ; modification de l'aspect extérieur ; ravalement de façade pour les constructions situées dans les abords des Monuments Historiques.

- P/construction annexe à l'habitation (inférieure à 20 m<sup>2</sup>) : piscine, abri de jardin, garage, etc.
- Edification : clôture en périmètre des Monuments Historiques.

**CERFA N° 13702\*05** : Division foncière

**CERFA N° 13404\*06** : Changement de destination et aménagement

## PERMIS DE DÉMOLIR

(CERFA N° 13405\*05)

Un permis de démolir est exigé lorsque la démolition envisagée :

- est située dans une commune où le conseil municipal a décidé d'instaurer le permis de démolir : instauré le 19/05/2009 à Beaumont (Délibération n°2009/05/20) ;
- relève d'une protection particulière (par exemple périmètre des sites patrimoniaux remarquables, périmètre des bâtiments inscrits au titre des monuments historiques).

## TRAVAUX DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

Les travaux qui conduisent à la création, l'aménagement ou la modification d'un établissement recevant du public ne peuvent être exécutés qu'après autorisa-

tion délivrée par l'autorité administrative qui vérifie leur conformité aux règles prévues aux articles L. 111-8, D.111-19-34 et R.111-19-170.

Selon l'article R 123.22 du Code de la construction et de l'habitation : « Constituent des établissements recevant du public, tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payante ou non. Sont considérées comme faisant partie du public, toutes les personnes admises dans l'établissement à quelque titre que ce soit en plus du personnel ».

Les ERP sont classés en types (amphithéâtre, cinéma, hôtel, restaurant, maison de retraite, etc) et en catégories qui définissent les exigences réglementaires applicables en fonction des risques.

### Les différentes autorisations à solliciter:

**CERFA N° 13824\*03** : Autorisation de Travaux (AT) seule : travaux d'aménagements intérieurs sans changement de destination d'un Établissement Recevant du Public,

**CERFA PC39 et PC40** :

- Déclaration Préalable (DP) + AT : changement de destination et/ou travaux relevant d'une déclaration préalable au titre du code de l'Urbanisme + travaux d'aménagements intérieurs de l'ERP,
- Permis de Construire (PC) + AT incluse dans la demande.

### Composition du dossier

Le dossier est déposé en 3 exemplaires à la mairie. Il est composé du formulaire cerfa, des pièces jointes + selon les cas :

- 1. Du volet accessibilité : notice et plans détaillés,
- 2. Du volet sécurité incendie : notice et plans détaillés.

## Travaux

### LA GESTION DE L'EAU

Le service de gestion de l'eau a été transféré à Clermont Auvergne Métropole.

Pour toute question ou dysfonctionnement, prendre contact avec la Direction du Cycle d l'Eau de Clermont

Auvergne Métropole au 04 73 42 62 40.

### Mise en place du télérelevé

Un service gratuit est proposé aux habitants pour faciliter la gestion de leur consommation d'eau potable. Il s'agit du télérelevé, un dispositif qui permet la lecture à distance des index du compteur d'eau potable, via un site internet. Ce système apporte un nouveau confort au consommateur : plus besoin d'être présent lors des relevés, une facturation semestrielle qui correspond réellement aux volumes consommés (suppression des estimations entre deux factures), ainsi qu'un suivi de la consommation d'eau. Le client peut alors suivre l'évolution et l'historique de sa consommation en se connectant sur le site Internet dédié de Véolia Eau Service Client. Il a également la possibilité d'être alerté par mms, par courriel ou par courrier en cas d'anomalies.

### L'ASSAINISSEMENT

Pour toutes les habitations non reliées au tout-à l'égout ou pour toute nouvelle construction, le raccord au réseau d'assainissement est obligatoire.

Cela concerne le raccordement pour les eaux usées mais également le raccordement pour les eaux de pluie.

Cette opération nécessite d'en faire la demande auprès de la Direction du Cycle d l'Eau de Clermont Auvergne Métropole au 04 73 42 62 40.

### EN CAS DE TRAVAUX (POSE D'ÉCHAFAUDAGE..)

Pour toute installation d'échafaudage, benne, stationnement de camion, engin de chantier, nacelle... dès lors que cette installation empiète sur le domaine public, l'entreprise chargée des travaux doit renseigner une demande d'occupation du domaine public, qui donnera lieu à une redevance. Les quatre premières semaines sont gratuites et à partir de la cinquième semaine, le montant

**Imprimer** **Enregistrer** **Réinitialiser**

**Demande de Certificat d'urbanisme**

**CU**

La création demandée a été reçue à la mairie.

**1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme**

a) Certificat d'urbanisme d'information  
Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives ou droit de propriété et le total des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.

b) Certificat d'urbanisme opérationnel  
Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération proposée.

**2 - Identité du ou des demandeurs**

Le demandeur pour le titulaire du certificat est responsable de la gestion de l'ouvrage. Les personnes physiques concernées, ainsi qu'il est précisé, ont la même adresse.

Vous êtes un particulier  Madame  Monsieur  Prénom

Vous êtes une personne morale  Raison sociale

Désignation : \_\_\_\_\_ Catégorie juridique : \_\_\_\_\_

N° SIRET : \_\_\_\_\_

Représentant de la personne morale  Madame  Monsieur  Prénom : \_\_\_\_\_

**3 - Coordonnées du demandeur**

Adresse : Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays : \_\_\_\_\_ Division territoriale : \_\_\_\_\_

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : \_\_\_\_\_

J'ai pu être averti par mail, dans un tel cas, le date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

**4 - Le terrain**

Localisation du (ou des) terrain(s)  
Les coordonnées et plans pour leur(s) plan(s) à joindre (qui vous indiquent votre parcelle à l'urbanisme de localité publique) et (ou les terrains adjacents) par votre plan.

Le terrain est composé de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s) : \_\_\_\_\_

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

Références cadastrales : section et numéro (le votre croquet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer les premières coordonnées et les suivantes sur une feuille séparée)

Superficie du (ou des) terrain(s) (en m<sup>2</sup>) : \_\_\_\_\_

1. En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

## Travaux (suite)

facturé est de 2 € par mètre carré et par semaine. Un arrêté temporaire d'occupation du domaine public est rédigé par la Direction de l'Aménagement du Territoire, après accord du service Urbanisme s'il s'agit de travaux extérieurs soumis à déclaration préalable (ravalement de façade, réfection de toiture, changement de fenêtres...).

Cette demande téléchargeable sur le site de la ville [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr) est donc à renseigner au plus tôt, dès que la date des travaux est connue, et à transmettre à la Direction de l'Aménagement du Territoire.

### ENLÈVEMENT DES TAGS

#### Tags et graffitis :

##### convention entre la mairie et les particuliers

Les particuliers victimes d'incivilités et de dégradations de bâtiments par des graffitis peuvent, après avoir déposé une déclaration en main courante auprès des services de la Police Municipale faire une déclaration en Mairie auprès de la Direction de l'Aménagement du Territoire (du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h, 16h le vendredi).

#### Bon à savoir

Les interventions ne sont assurées que sur les façades visibles de la voie publique et sur une hauteur limitée à 2,50 m.

#### Comment faire ?

Il suffit de télécharger le formulaire de déclaration en ligne et de le transmettre par courrier, accompagné de l'attestation de dépôt de plainte à la Direction de l'Aménagement du Territoire de la mairie de Beaumont, qui étudiera la demande et présentera un plan d'intervention.

#### Pour déposer plainte :

→ Commissariat de Police

106 av. de la République 63100 Clermont-Fd

→ Commissariat de Police

Place Sully 63400 Chamalières

### DÉNEIGEMENT

L'hiver, dès les premières chutes de neige, un dispositif est mis en place avec une organisation au sein des services municipaux visant à garantir à un maximum de Beaumontois la possibilité de se déplacer.

Comme il est impossible d'intervenir sur l'ensemble du réseau routier en même temps et de la même manière, les interventions sont hiérarchisées en fonction du trafic et de l'importance de la voie. Parmi les équipes du Centre Technique Municipal, un agent patrouilleur est chargé de coordonner les actions. Les rues menant aux établissements de soins (CHU, clinique de la Châtaigneraie) et les voies empruntées par les transports en commun sont jugées prioritaires. En revanche, certaines impasses hébergeant peu d'habitants ne seront pas traitées aussi rapidement que des rues très fréquentées et très dangereuses en cas d'enneigement.

Il est important que les riverains se mobilisent également en assurant le déneigement et l'entretien du trottoir situé au droit de leur façade, ce, sur toute la longueur des propriétés ou des commerces les concernant et sur une largeur minimale de 2 m, en favorisant l'écoulement des eaux provenant de la fonte dans le caniveau. La commune met à disposition des habitants 72 bacs de pouzzolane répartis sur tout le territoire.

Dans tous les cas, face aux gênes créées par la neige, il est demandé à chacun de faire preuve de prudence et de patience, les équipes font leur possible afin d'intervenir rapidement.

# Police municipale

Pour toutes les démarches suivantes, la Police Municipale est le service référent. Contact : **04 73 28 86 86 – 06 88 13 24 08 – 06 75 70 84 94 – 06 08 21 98 78**  
ou [police-municipale@beaumont63.fr](mailto:police-municipale@beaumont63.fr)

## DÉMÉNAGEMENT / EMMÉNAGEMENT

Si vous souhaitez déménager ou emménager à Beaumont, par vos propres moyens ou en faisant appel à une société de déménageurs, vous allez stationner des véhicules sur la voie publique. Il est donc impératif d'en obtenir l'autorisation auprès de la mairie. Pour cela, au minimum 10 jours avant la date prévue (délai de rigueur impératif) adressez un courrier à l'attention de Monsieur le Maire, précisant le lieu, dates, heures et véhicules utilisés. La Police Municipale prendra en compte votre demande et établira un arrêté d'autorisation de stationnement qu'elle vous transmettra avec toutes les informations utiles au bon déroulement de votre déménagement ou emménagement.

## DÉCLARATION DES CHIENS DANGEREUX

Tous les chiens considérés dangereux, selon la loi de janvier 1999 (chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégories) sont soumis à une déclaration obligatoire en mairie. Les propriétaires de ces chiens doivent donc prendre contact avec la Police Municipale afin de constituer un dossier pour la délivrance d'un permis de détention obligatoire.

## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Durant l'été, le service de la police municipale peut, à la demande des Beaumontois qui s'absentent surveiller leur habitation ou commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes. Il suffit, avant le départ, de s'inscrire auprès du poste de police municipale, rue de la Victoire. Il est possible de prendre rendez-vous au **04 73 28 86 86** (formulaire à renseigner).

## OBJETS TROUVÉS

Les objets trouvés doivent être apportés au poste de Police municipale, rue de la Victoire. Ils sont enregistrés et conservés selon les dispositions de l'arrêté avant d'être détruits.

## RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Les chiens doivent être tenus en laisse sur tout le territoire

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

de la commune et leurs déjections doivent être ramassées par le propriétaire de l'animal. Des sacs sont remis gratuitement en Mairie, ainsi que chez les deux partenaires : la clinique vétérinaire située avenue du Maréchal Leclerc et le salon de toilettage de la place du Parc. Ils sont également disponibles dans les lieux aménagés sur la commune, à savoir à l'angle de la rue du Commerce et de la rue de l'Arcade, dans les espaces de liberté canins au bassin d'orages de Pourliat (côté voie express) et dans le Parc de Boisbeaumont (au nord du parc). Il existe aussi des sanicanins au square place de Verdun, aux Chabades et place d'Armes (derrière le container enterré).

## ÉLAGAGE ET TAILLE DES HAIES

Les haies et les arbres ne doivent pas empiéter sur la voie publique ou les trottoirs (code de la voirie routière, article L 116-2 et R 116-2). Ils peuvent être la cause d'incidents voire d'accidents sur la voie publique dont les propriétaires pourraient en être tenus pour responsables. Chaque particulier doit donc tailler les végétaux débordant au-delà de sa limite de propriété (mur, clôture...). La hauteur autorisée par le code civil (article 671), est de 2 mètres pour les haies plantées à 50 cm de la voie publique, avec un retrait de 2 mètres pour les haies d'une hauteur supérieure à 2 mètres.

## BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Le brûlage des végétaux et les feux de plein air dans le Puy de Dôme sont réglementés par un arrêté préfectoral (n°12/01328 en date du 2 juillet 2012). Il précise notamment la nature des matériaux qui peuvent être brûlés et les conditions dans lesquelles l'opération doit être réalisée. Toutefois, tout feu de végétaux est interdit du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre.

**Pour toute question, contactez la police municipale au 06 88 13 24 08. En cas d'urgence : Contactez le 18 +**

**Les déchets verts peuvent être déposés à la déchetterie : Rond-point Fernand Forest - 63540 ROMAGNAT**

**Tél. : 04 63 66 95 39.**

**Horaires d'ouverture :**

**Lundi au vendredi : 9h à 12h30 / 13h30 à 19h**

**Samedi, dimanche : 9h à 19h**

**Les déchetteries sont fermées les jours fériés**

# Animation de la cité

## EVENEMENTS / CULTURE

La Direction Evènements, Sports et Vie Associative assure l'organisation de toutes les manifestations et évènements festifs qui se déroulent à Beaumont.

La programmation culturelle et la programmation des musiques actuelles sont assurées par la Direction de la Programmation Culturelle, Musiques Actuelles, Salle Municipales de Spectacles. Réservation de places de spectacles ou de concerts au Tremplin au **04 73 15 15 95**. ou sur <http://letremplin-beaumont63.com>

## VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Toutes les informations concernant les activités associatives et sportives sont disponibles à l'accueil de la Maison des Beaumontois, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.  
Tel : **04 73 15 15 90**

## LOCATION DE LA SALLE GALIPOTE

La salle Galipote est disponible à la location pour les particuliers les week-ends, jusqu'à 23h. La réservation peut être effectuée à l'accueil de la Maison des Beaumontois, une fiche est à renseigner.

Tarif location : 164 €

## LOCATION DES STUDIOS DE RÉPÉTITION DU TREMPLIN

Au Tremplin, 2 studios de répétition de 20 et 33 m<sup>2</sup> dotés d'une acoustique et d'un backline professionnel sont à disposition des groupes qui ont un projet de développement. La location de ces espaces de travail est ouverte à tout groupe sans distinction de style et de niveau, dans le cadre d'un projet d'accompagnement élaboré conjointement entre les musiciens et le directeur du Tremplin. Les studios sont accessibles 7 jours sur 7 de 9h00 à 22h30 par tranches de 3 heures. Tarif location : 4 €/heure Pour toute demande d'utilisation de locaux de répétitions, contactez Frédéric Roz par téléphone ou mail :

**frederic.roz@beaumont63.fr**

ou **04 73 88 18 86**



## Autres démarches

### TAXE LOCALE PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

Pour les professionnels, la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (T.L.P.E.) est en vigueur sur la commune de Beaumont. Elle concerne tous les supports publicitaires fixes, visibles de toute voie ouverte à la circulation publique.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr)

### MARCHÉS PUBLICS

#### ■ Marchés inférieurs à 90 000 € HT

La Ville de Beaumont met en ligne ses Avis d'Appel Public à la Concurrence pour les marchés inférieurs à 90 000 € HT sur le site internet [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr)

#### ■ Marchés supérieurs à 90 000 € HT

Pour consulter les marchés supérieurs à 90 000 € HT, merci de vous connecter sur <http://www.centreofficielles.com/>

### LES OFFRES D'EMPLOIS

Les offres d'emplois sont visibles sur le site de la ville [www.beaumont63.fr](http://www.beaumont63.fr)

Pour toute candidature spontanée, merci de transmettre votre CV accompagné d'une lettre de motivation précisant votre demande au **Service des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 20 rue de l'Hôtel de Ville, BP 122, 63110 BEAUMONT** ou à [ressources-humaines@beaumont63.fr](mailto:ressources-humaines@beaumont63.fr)

### LES EMPLOIS STATUTAIRES

Employeur public local de la Fonction Publique Territoriale, la Ville de Beaumont et ses 157 agents répondent aux besoins généraux des Beaumontoises et Beaumontois : cadre de vie, petite enfance, action sanitaire et sociale, état civil, écoles maternelles et primaires, restauration scolaire, police municipale, état civil, urbanisme, culture, sports... Autant de compétences qui font des agents municipaux les principaux interlocuteurs des administrés.

La Ville de Beaumont fonctionne majoritairement avec des emplois titulaires de la Fonction Publique Territoriale mais elle peut faire appel à des contractuels (accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, remplacements ou emplois spécifiques).

### LES EMPLOIS SAISONNIERS

Chaque année, la Ville de Beaumont propose un certain nombre d'emplois saisonniers.

Gardiennage, entretien des espaces communaux, manutention lors de diverses manifestations, accueil physique et téléphonique, classement, archivage administratif... cette liste bien entendu non exhaustive démontre, si besoin est, la diversité des missions qui peuvent être proposées et qui, bien souvent, sont l'occasion pour de jeunes adultes (il est en effet nécessaire d'être majeur pour pouvoir postuler), d'acquérir une véritable première expérience professionnelle.

Ces emplois sont proposés durant les mois de juin, juillet et août, en fonction des besoins des différents services municipaux.

Si vous êtes intéressés, merci d'adresser votre candidature avant la fin du mois d'avril de chaque année (lettre de motivation + C.V.), en indiquant vos périodes de disponibilité, au **Service des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 20 rue de l'Hôtel de Ville, BP 122, 63110 BEAUMONT** ou à [ressources-humaines@beaumont63.fr](mailto:ressources-humaines@beaumont63.fr)

### DEMANDE DE RENDEZ-VOUS AVEC UN ÉLU DE LA MAJORITÉ

Pour rencontrer le maire ou un élu de la majorité, vous pouvez contacter le secrétariat du maire et des élus :

- [secretariat-maire@beaumont63.fr](mailto:secretariat-maire@beaumont63.fr)

- **04 73 28 86 87**

- par le biais du formulaire accessible sur le site Internet

**Horaires d'ouverture du secrétariat :**

Lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Mercredi de 8h00 à 12h00

Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Vendredi de 8h 00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

## Les déchets

### COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets relève des compétences de **Clermont Auvergne Métropole**

Contact : **04 63 669 669**

**dechets@clermontmetropole.eu**

Les modalités de collecte sont différentes entre le centre historique et le reste du territoire communal.

#### I Le centre historique

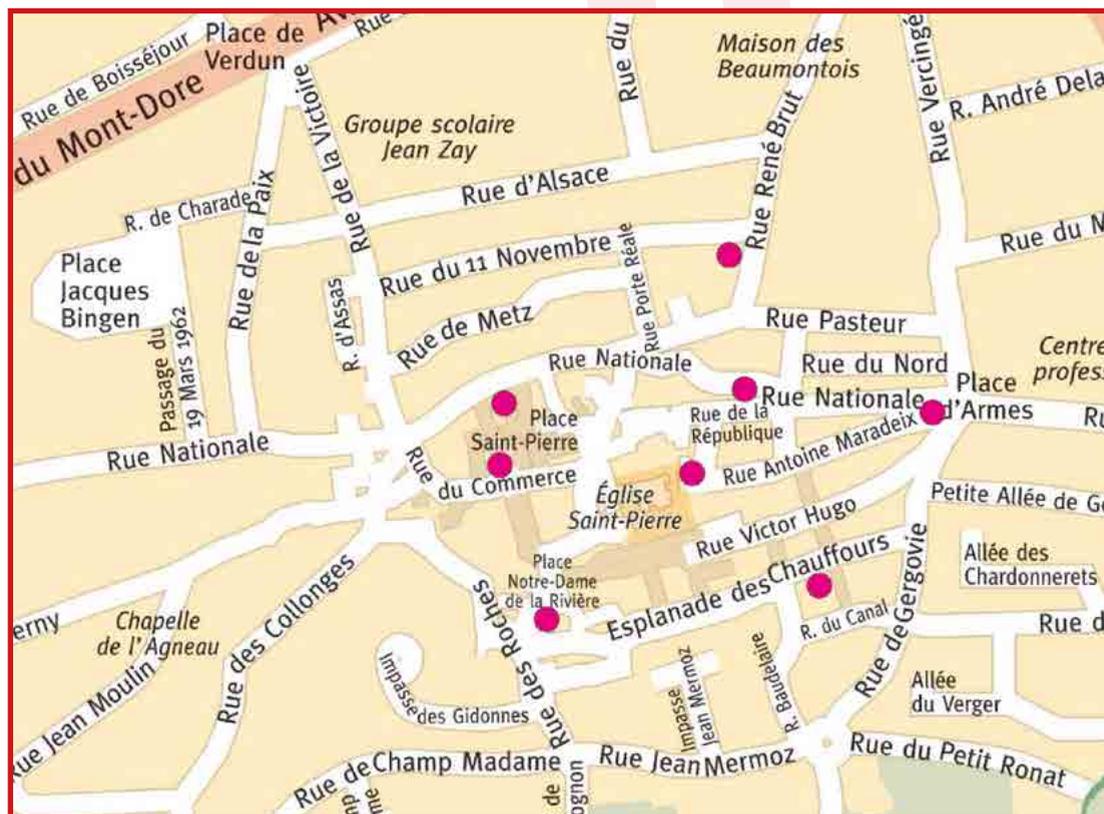
Les **déchets ménagers** (déchets non recyclés) sont collectés **les mardis et les vendredis**, les **déchets recyclables** sont collectés **les mercredis** entre 13h00 et 18h30.

2 cas de figure :

- en porte à porte (rues où le camion de collecte peut circuler), les habitants doivent sortir leurs sacs ou leurs bacs devant leurs habitations **le jour de collecte.**

*Seuls les habitants ayant la possibilité de stocker leurs bacs à l'intérieur de leur habitation sont dotés de bacs, sinon, ils doivent utiliser des sacs que Clermont Auvergne Métropole distribue à la demande*

- dans les rues où la collecte en porte à porte est rendue impossible par l'étroitesse des voies, les habitants auront recours aux points de regroupement répartis dans le centre historique (voir carte).



● points de regroupement Centre Historique

## I Le reste de la commune

Les **déchets ménagers** (déchets non recyclés) sont collectés **les mardis et les vendredis** et les **déchets recyclables** sont collectés **les mercredis** entre 5h00 et 21h45.

Tous les habitants disposent de bacs (1 bac noir pour les déchets ménagers, 1 bac à couvercle jaune pour les déchets recyclables)

Selon les cas, un bac à couvercle vert pour les bio-déchets (FFOM) peut également être attribué. La collecte des **bio-déchets** a lieu **les vendredis** et remplace la collecte des déchets ménagers

Les habitants doivent sortir leur bac devant leur habitation **le jour de collecte** et le rentrer après le ramassage.

Pour toute demande, à savoir :

- obtention de bacs
- remplacement d'un bac détérioré ou volé
- horaires de passages
- problèmes liés à la collecte...

S'adresser à **Clermont Auvergne Métropole, service « Direction de la gestion des déchets »**  
**64-66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231**  
**63007 Clermont-Ferrand cedex**  
**04 63 669 669**  
**dechets@clermontmetropole.eu**

## AUTRES DÉCHETS

- I Tri du verre : des containers sont répartis sur l'ensemble de la commune
- I Récupération des textiles : des containers Emmaüs sont répartis sur l'ensemble de la commune

## LA DÉCHETTERIE

Le Pass déchetterie est obligatoire pour accéder aux 7 déchetteries de Clermont Communauté. La plus proche se trouve à l'entrée de Romagnat, au rond-point Fernand-Forest.

Elle est ouverte **du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00, et le samedi et dimanche de 9h00 à 19h00. Fermée les jours fériés.**

Vous pouvez y déposer : gravats, déchets verts, encombrants, bois, piles et batteries, huiles, déchets toxiques, déchets d'équipements électriques et électroniques...

### Vous souhaitez vous débarrasser de vieux meubles ou d'objets encombrants ?

Pensez aux associations qui récupèrent gratuitement vos mobiliers et électroménagers pour les recycler. Sinon, transportez-les en déchetterie et si vous ne pouvez vous déplacer, faites appel au service de collecte à domicile, payant et dans la limite de 5m<sup>3</sup>, proposé par Clermont Communauté.

**Modalités et fonctionnement de la déchetterie sur le site [www.clermontmetropole.eu](http://www.clermontmetropole.eu)**



## Médiathèque RENÉ GUY CADOU

**S**ituée à la Maison des Beaumontois, au 21, rue René Brut, la médiathèque communautaire René-Guy Cadou fait partie du réseau lecture de l'agglomération. Ce réseau propose au public des lieux d'accueil, de documentation, d'animation et d'action culturelle ouverts à tous, l'entrée est libre.

Pour faciliter l'accès de tous les publics à la médiathèque et aux ressources qu'elle propose, de nouveaux horaires d'ouverture sont mis en place à partir du 1<sup>er</sup> septembre : l'ouverture est avancée les après-midi à 14h, et la médiathèque sera désormais ouverte les samedis après-midi.

### Horaires :

**Mardi : 14h00-19h00**

**Mercredi : 10h00-12h00 14h00-19h00**

**Jeudi : 14h00-19h00**

**Vendredi : 14h00-19h00**

**Samedi : 10h00-12h00 14h00-19h00**

De plus, la médiathèque dispose d'une boîte de retour de documents située près de l'entrée de la Maison des Beaumontois. Celle-ci vous permet de déposer vos documents quand la Médiathèque est fermée.

Infos pratiques et tarifs consultables sur le site de Clermont Auvergne Métropole [www.clermontmetropole.eu](http://www.clermontmetropole.eu)



Photo : Ludovic Combe / Clermont Communauté

# Équipements dédiés à la culture, aux associations et aux sports

## LA MAISON DES BEAUMONTOIS

La « Maison des Beaumontois » offre bibliothèque multimédia, espace expositions, école de musique et petite salle de spectacles et conférences (salle Anna Marly) ainsi qu'une salle d'arts plastiques et un studio de danse.

S'agissant des services municipaux, elle héberge la Direction Événements, Sports et Vie Associative, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Direction de l'Enfance, la jeunesse et de la Vie Scolaire.

## LE TREMPLIN

Le Tremplin, inauguré en février 2011, est un équipement communautaire de proximité géré par la ville de Beaumont.

Comme son nom l'indique, le Tremplin est pensé comme un outil de développement pour les artistes émergents dans le domaine des musiques actuelles amplifiées.

Des spectacles pluridisciplinaires sont également accueillis dans cette salle dans le cadre de la programmation culturelle de la ville.

## L'ESPACE LIMAGNE

Situé dans le quartier de Boisbeaumont, cet espace abrite les activités de plusieurs associations.

## LA SALLE DES FÊTES

Située dans l'enceinte du Parc Bopfingen, à l'arrière de l'Hôtel de Ville, cette salle accueille toute l'année de nombreuses manifestations et activités.

## L'ESPACE DAUPEYROUX

Cet équipement accueille au rez-de-chaussée une salle de sports destinée aux enfants scolarisés à Beaumont, ou dans le cadre de leurs activités de loisirs. Des associations sportives bénéficient également de cet équipement

## LE CENTRE ASSOCIATIF BEAUMONTOIS (CAB)

Historiquement mairie et école communale, cet édifice héberge aujourd'hui de nombreuses activités associatives. La salle Galipote, située au rez-de-chaussée accueille des réunions, des manifestations et peut être louée pour les particuliers les week-ends.

## LE COMPLEXE SPORTIF DE LA MOURETTE

Il est doté d'équipements divers permettant aux associations locales et aux élèves du collège Molière la pratique de nombreux sports. Cet équipement accueille 2 gymnases, des dojos et des terrains de rugby éclairés.

## LE COMPLEXE SPORTIF DE L'ARTIÈRE

Cet ensemble sportif est composé de trois courts de tennis extérieurs éclairés et un court intérieur, d'un gymnase dédié à la pratique du badminton et de 3 terrains de foot (un synthétique, un engazonné et un stabilisé), une salle de musculation et une salle de tir à l'arc.

# Répertoire des associations

## ACTIVITÉS MULTICULTURELLES

### Les Amis de Beaumont

**Activité :** Découverte du patrimoine Beaumontois, connaissance de Beaumont, visites de sites, monuments et industries toute l'année.

**Public :** adultes

**Responsables :**

André Jammot 06 10 07 58 09

Nicole Fournial 04 73 93 64 85

**Courriel :** amis.debeaumont@laposte.net

## AIDE AU DEVOIRS

### AGORA Beaumont "COUP D'POUCE"

**Activité :** Aide aux devoirs

**Public :** élèves du primaire et du collège

**Lieu d'activité :** CAB, 23, rue René Brut

**Jours et horaires :** lundi, mardi, jeudi de 16h30 à 18h

**Tarif :** cotisation annuelle 17 €

**Responsable :**

J. Gisclon 04 73 26 61 10

**Courriel :** agora.beaumont@yahoo.fr

## ALLEMAND

### Comité de Jumelage de Beaumont : Bopfingen (Allemagne) et Russi (Italie)

**Activité :** Cours d'allemand deux niveaux débutants ou faux débutants et conversation

**Public :** tout public

**Lieu d'activité :** espace Limagne

**Jours et horaires :** 1h30 par semaine du 1er octobre au 30 juin

**Tarif :** 120 € pour l'année scolaire + 12 € d'adhésion au comité de jumelage

**Responsable :**

Noëlle Campredonde 06 79 03 41 71

**Courriel :**

noelle.mathieu2@yahoo.fr

**Site Internet :**

jumelage.beaumont63.free.fr

## ANCIENS COMBATTANTS

### Amicale des Anciens de la Légion Étrangère

**Activité :** Solidarité et entraide

**Public :** anciens légionnaires, familles et amis

**Lieu d'activité :**

Maison des associations 2

**Jours et horaires :**

le 2<sup>e</sup> dimanche du mois de 9h à 12h

**Responsable :** M. Roux

### Amicale des Anciens d'Outre- mer et des Troupes de Marine en Auvergne

**Activité :** Garder la mémoire et les souvenirs de celles et ceux qui ont servi Outre-mer ; pratiquer l'entraide, l'hospitalité et la solidarité ; sauvegarder et développer l'amitié avec les populations de l'ex Outremer ; adhérer à la Fédération nationale

**Public :** anciens combattants, familles et amis

**Lieu d'activité :**

Maison des associations 2

**Jours et horaires :** le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 9h à 12h30

**Responsable :** Georges Galliot

**Courriel :**

galliot.georges@wanadoo.fr

### Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD 63)

**Activité :** Pérennisation de la mémoire de la Résistance et de la Déportation

**Public :** tout public

**Lieu d'activité :** conférence,

exposition ou colloque dans les établissements scolaires, débat, visite guidée d'un camp de concentration avec des élèves de 3<sup>e</sup>, présence aux diverses cérémonies.

**Responsable :**

Christian Tessier 06 25 06 14 88

**Courriel :** tessier8@aol.com

**Site Internet :** www.afmd.asso.fr

### Association des Combattants de l'Union Française section du Puy de Dôme (AC UF 63)

**Activité :** Défense de la mémoire des combattants morts pour la France sur les Territoires de l'Union Française et les théâtres d'opérations extérieures. Solidarité et entraide vis-à-vis des combattants de l'Union Française et de leurs veuves. Soutien des militaires français engagés dans des opérations extérieures

**Public :** combattants d'Indochine, de Corée, de Madagascar, d'Afrique Française du Nord (dont anciens harkis), des théâtres d'opérations extérieures, veuves d'anciens combattants, familles et amis

**Lieu d'activité :**

Maison des associations 2

**Jours et horaires :**

le 3<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h30 à 12h

**Tarif :** cotisation annuelle 27 € - veuves d'anciens combattants 16 €

**Responsable :**

Paul Sainlanne 04 73 14 29 23

### Association départementale des déportés, internes, résis- tants et patriotes banlieue sud - (ADIRP)

**Activité :** Devoir de mémoire – présence aux commémorations, expositions colloques dans les

# ASSOCIATIONS

établissements scolaires avec rencontres des derniers résistants et déportés du département.

**Public :** tout public

**Jours et horaires :** présence aux manifestations commémoratives

**Responsable :** Roger Montagner  
04 73 84 72 16 ou 06 86 88 27 16

**Courriel :**

montagner.roger@wanadoo.fr

## **Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (ANACR)**

**Activité :** Informations aux adhérents ; participation aux cérémonies commémoratives

**Public :** anciens combattants

**Lieu d'activité :**

Maison des associations 2

**Jours et horaires :**

le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h

**Tarif :** cotisation annuelle

**Responsable :**

Antoine Bresson 04 73 37 72 01

## **Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC)**

**Activité :** Réunions et informations des anciens combattants

**Public :** anciens combattants

**Lieu d'activité :**

Maison des associations 2

**Jours et horaires :**

le 2<sup>e</sup> samedi du mois de 9h à 12h

**Responsable :**

Georges Duboisset 04 73 27 53 21

## **Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Tunisie et Maroc (FNACA)**

**Activité :** Assurer la sauvegarde des droits matériels et moraux des anciens combattants d'AFN et de leurs veuves. Renforcer les liens de camaraderie et de solidarité. OEuvrer en faveur de la paix, notamment par la commémoration annuelle du 19 mars, date du cessez-le- feu ayant mis fin officiellement à la Guerre

d'Algérie.

**Public :** Anciens Combattants d'AFN et veuves d'Anciens Combattants d'AFN

**Lieu d'activité :**

Maison des associations 2

**Jours et horaires :** Toute l'année, permanence le mercredi de 15h à 19h. Réunion mensuelle tous les 1<sup>er</sup> vendredis du mois à 17h

**Tarif :**

cotisation annuelle 20 € - veuves : 11 €

**Responsable :**

Président : René Gravière

04 73 39 43 02 ou 06 70 53 00 46

## **Union Nationale des Combattants (UNC)**

**Activité :**

réunions et permanences

**Public :**

adhérents et sympathisants

**Lieu d'activité :**

Maison des associations 2

**Jours et horaires :** tous les jeudis de 14h à 18h sauf juillet et août

**Tarif :** 20 €

**Responsable :** Michel Girard

## **ARTS MARTIAUX**

### **Akapé / AKP**

**Activité :** cours, stage, séjours, conférences et démonstrations Arts martiaux : arts de vivre et arts de défense, les pratiques martiales asiatiques sont des chemins de connaissances à travers le corps et son rapport au monde. Animations (activités manuelles, activités d'expression)

**Public :** adultes / enfants / familles Pour nos adhérents, les écoles et accueil collectifs de mineurs, les collectivités, les associations ou autres organisateurs d'événements.

**Lieu d'activité :** Espace Daupeyroux (rue de la Victoire)

**Jours et horaires :** cours de nei jia chuan : mardi de 18 h 30 à 20 h 30 Cours de wei jia chuan :

mercredi de 19 h à 21 h 30

**Tarif :** plein tarif : 200 € / réduit : 160 € / enfants : 115 € / garde alternée : 115 € + 15 € adhésion er tarifs forfaits

**Responsable :**

Mathieu Basque 06 41 40 44 03

**Courriel :**

mathieu.basque@gmail.com

**Site Internet :** www.akape.net

## **ARTS PLASTIQUES DESSIN PEINTURE GRAVURE**

### **Formes et Couleurs**

**Activité :** Atelier d'art plastique : dessin, peinture, volume, gravure, cycle modèle vivant, expositions, conférences, visites d'ateliers et d'expositions et cours d'histoire de l'Art.

**Public :** enfants, adolescents et adultes.

**Lieu d'activité :** atelier Arts plastiques - Maison des Beaumontois, rue René- Brut

**Jours et horaires :** Lundi de 14 h à 19 h – mardi de 14 h à 21 h – mercredi de 10 h à 19 h – jeudi de 14 h à 21 h et vendredi de 14 h à 20 h

**Tarif :** Enfants Beaumont : 165 € - extérieur : 175 € - Adultes Beaumont : 210 € extérieur : 220 € - Adhésion : 15 € Gravure : 55 € les 6 heures - Stage 6 h : 30 € - Cycle nu : 22 € les 2 h 30

**Responsable :**

Claudette Lachal 06 79 73 15 87

**Courriel :**

formesetcouleurs@gmail.com

**Site Internet :**

www.formesetcouleurs63.fr

## **ATHLÉTISME**

### **Beaumont Athlétique Club**

**Activité :**

course à pied (route et trail)

**Public :** coureurs débutants à confirmés à partir de 18 ans

# ASSOCIATIONS

**Lieu d'activité :** Stade des Cézeaux et espaces naturels  
**Jours et horaires :** lundi : renforcement musculaire de 17 h 45 à 19 h mercredi et vendredi : entraînements de 18 h à 19 h au complexe des Cézeaux  
**Tarif :** licence athlé running : 68 € - licence compétition 106 €  
**Responsable :** Simon Gutierrez  
**Courriel :** [presidence.bac63@gmail.com](mailto:presidence.bac63@gmail.com)  
**Site Internet :** [www.beaumont-athle.fr](http://www.beaumont-athle.fr)  
**Facebook :** Beaumont Athlétique Club BAC

## BADMINTON

### I'M BAD Beaumont

**Public :** adultes et jeunes  
**Lieu d'activité :** gymnase de l'Artière  
**Jours et horaires (hors créneaux jeunes) :** mardi de 20 h à 22 h 30, mercredi de 19 h à 23 h, jeudi de 19 h à 23 h 30, vendredi de 20 h à 23 h et dimanche de 15 h à 19 h  
**Tarif :** adultes (nés en 2000 ou avant) : 110 € (100 € en septembre) - jeunes (nés entre 2001 et 2010) : 85 € - jeunes (nés en 20011 - catégorie minibad) : 70 €  
**Responsable :** Aude Roux (présidente) 06 32 72 26 54  
**Courriel :** [imbad63@gmail.com](mailto:imbad63@gmail.com)  
**Site Internet :** [www.imbad63.fr](http://www.imbad63.fr)  
**Facebook :** I'mBADminton Beaumont

## BASKET

### USBeaumont Basket

**Activité :** pratique du basketball en compétition et en loisir, basket santé  
**Public :** à partir de 5 ans  
**Lieu d'activité :** halle des sports de La Mourette et COSEC  
**Jours et horaires :** Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17 h 30 à 22 h, mercredi et samedi de 9 h à

23 h dimanche : journée  
**Tarif :** entre 100 € et 160 €. Dates d'inscriptions et formulaire de demande de licence disponibles sur le site internet. A fournir : certificat médical - photocopie de la carte d'identité (pour une nouvelle inscription)  
**Responsable :** Sylvie Dubreuil 06 71 75 56 52  
**Courriel :** [usbeaumont.basket63@laposte.net](mailto:usbeaumont.basket63@laposte.net)  
**Site Internet :** [www.us-beaumontbasket.fr](http://www.us-beaumontbasket.fr)  
**Facebook :** [www.facebook.com/usbb63](http://www.facebook.com/usbb63)

## CERCLE PHILOSOPHIQUE

### Espaces Marx

**Activité :** lieu de rencontre, laboratoire d'idées neuves et de confrontation, un instrument de travail disponible, collectif, se tenant à distance autant que possible des logiques ou des temporalités partisanes.  
**Public :** tout public, ouvert à des courants distincts de pensée et d'expériences de la transformation sociale  
**Lieu d'activité :** espace les Chabades  
**Jours et horaires :** le troisième mercredi de chaque mois, de 20h à 22h30 (à partir de septembre)  
**Tarif :** 30 €, 45 € couple, 10 € chômeurs et étudiants  
**Responsable :** Roger Bichon 06 08 40 23 12  
**Courriels :** [ammichel63@orange.fr](mailto:ammichel63@orange.fr), [liliangravriere25@hotmail.com](mailto:liliangravriere25@hotmail.com), [mgpisson@gmail.com](mailto:mgpisson@gmail.com)

## CHANT

### Association musicale Chantecler

**Public :** tout public  
**Lieu d'activité :** salle Anna Marly

de la Maison des Beaumontois  
**Jours et horaires :** lundi  
**Tarif :** consulter l'association  
**Responsable :** secrétariat 04 73 26 85 78

## CHANT ET TRAVAIL DE LA VOIX

### Il était une Voix

**Activité :** travail du souffle, de la posture, cours de chant  
**Public :** tout public adulte  
**Lieu d'activité :** Maison des associations 2  
**Jours et horaires :** lundi de 17h à 20h, mardi de 10h à 13h et de 17h à 20h, mercredi de 17h à 20h, jeudi de 10h à 14h et vendredi de 10h à 14h  
**Tarif :** cotisation : 2 € pour les Beaumontois et 15 € pour les autres + 45 € la séance.  
**Responsable :** Francis Got 06 68 72 79 75  
**Courriel :** [francis.got@free.fr](mailto:francis.got@free.fr)

## CHORALE

### Airs Scéniques

**Activité :** chorale  
**Public :** tout public  
**Lieu d'activité :** CAB - salle Jacquillou  
**Jours et horaires :** tous les lundis de 20h15 à 22h (sauf congés scolaires)  
**Tarif :** consulter l'association  
**Responsables :** Marie-Claire Vastra 06 07 57 03 40 ou Dominique Egal 06 07 84 64 75  
**Courriel :** [marieclaire.vastra@lilo.org](mailto:marieclaire.vastra@lilo.org), [egaldo@wanadoo.fr](mailto:egaldo@wanadoo.fr)

## CLUB DU 3<sup>e</sup> ÂGE

### Club du 3<sup>e</sup> Âge

**Activité :** belote et scrabble  
**Public :** personnes de plus de 60 ans

# ASSOCIATIONS

## Lieu d'activité :

espace Les Chabades

**Jours et horaires :** le mardi de 14h à 18h de début septembre à fin juillet

**Tarif :** cotisation annuelle 25 €

**Responsable :** Anne Giard

04 73 27 45 50 ou 06 81 94 77 81

**Courriel :** a.giard-royer@orange.fr

## COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS

### Association des Commerçants du Massage

**Activité :** animations et organisation de manifestations tout au long de l'année pour dynamiser la place du Parc Siège association : 5 bis place du Parc à Beaumont

**Responsable :**

Josiane Retzepter 04 73 84 83 90

## COUTURE - PATCHWORK

### Beaumont Temps Libre

**Activité :** séances de couture et de patchwork

**Public :** adultes

**Lieu d'activité :** espace Daupeyrour, 18, rue de la Victoire

**Jours et horaires :** lundi et vendredi de 14h à 18h (patchwork), jeudi de 14h à 18h (couture)

**Tarif :** cotisation annuelle 40 € pour le patchwork et 70 € pour la couture

**Responsable :** Maryse Ceballos (présidente) 04 73 26 27 67

## CYCLISME

### Vélo Sport Beaumont

**Activité :** pratique de randonnées cyclotouristes et cyclosporatives toute l'année et participation aux épreuves départementales, régionales et nationales placées sous l'égide de la fédération UFOLEP.

**Public :** tout public dès 16 ans (sous condition d'aptitude avec

certificat médical)

**Lieu d'activité :** Beaumont rendez-vous place d'Armes pour les sorties dominicales

**Jours et horaires :** principalement les dimanches matin à 9h (place d'Armes) et épreuves cyclosporatives de mars à octobre (selon calendrier) + sorties les mardis et jeudis après-midis

**Tarif :** cotisation annuelle dès septembre de l'année en cours : 80 €

**Responsables :**

Patrick Ouahoume

06 89 42 83 70

Claude Fournial 06 08 86 11 70

**Courriel :**

barrier-catherine@wanadoo.fr

## DANSE

### As en Danse

**Public :** enfants à partir de 3 ans – ados - adultes

**Lieu d'activité :** Salle Aycline

– 1<sup>er</sup> étage Maison des Beaumontois

**Jours et horaires :**

- Eveil et initiation : PS-MS maternelles : mercredi à 15 h 30 – MS-GS maternelles : mardi et jeudi à 17 h

- Modern street dance : CP-CE1-CE2 : lundi à 17 h 30 - CP-CE1-CE2 (nouvelles inscriptions) : mercredi à 10 h 30 – CE2 (réinscriptions)-CM1-CM2 : mer-

credi à 9 h 30 – CM2 (réinscriptions)- 6<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> : mercredi 13 h 30

- Danse moderne : 13-14 ans (nouvelles inscriptions) – 15 ans : jeudi à 18 h – 14 ans (réinscriptions)mardi à 18 h – 16 ans et + : mardi à 19 h – adultes : mardi à 20 h

- Hip hop : de 7 à 13 ans : mercredi à 16 h 30 – 14 ans et + : mercredi à 17 h 30

- Dance hall : de 7 à 13 ans : mercredi à 18 h 30

- Afrobounce : 15 ans et + :

mercredi à 19 h 30

Horaires susceptibles d'être modifiés en fonction des inscriptions

**Tarif :** 1<sup>er</sup> cours 150 € -cours suivant : 50 € Inscriptions : forum des associations samedi 8 septembre Mercredi 12 septembre de 16 h à 18 h :

Maison des Beaumontois

Samedi 15 septembre de 10 h à 12 h :

Maison des Beaumontois

Dossier à fournir : photo récente, attestation d'assurance, certificat médical, copie de la carte d'identité ou du livret de famille. Début des cours : lundi 24 septembre 2018

**Responsables :**

Sylviane Paysan 07 68 40 15 70

Emilie Chatellin 06 60 61 12 05

**Courriel :** asendansebeaumont@hotmail.com

## DENTELLE AUX FUSEAUX

### GATEC (Groupe Art Théâtre et Culture)

**Public :** adultes

**Lieu d'activité :** Rez-de-chaussée du CAB, 23 rue René-Brut

**Jours et horaires :**

jeudi de 14h à 18h

**Tarif :** cotisation annuelle et participation aux frais

**Responsable :**

Mme Galtier 04 73 91 57 27

## DON DU SANG

### Association Beaumontoise pour le Don du Sang Bénévole

**Activité :** organisation de cinq collectes de sang, organisation de réunions de préparation de ces collectes, distribution de tracts, pose de banderoles et panneaux pour la promotion du don du sang

**Lieu d'activité :** salle des fêtes ou salle Apolline de la Maison des

# ASSOCIATIONS

## ASSOCIATIONS

Beaumontois

**Public** : tout public de 18 à 70 ans inclus

**Responsable** :

Robert Besse 04 73 26 69 63

## ÉCOLOGIE ENVIRONNEMENT

### Gaïa Terre Vivante

**Public** : tout public

**Activité** : écologie, environnement, conférences, stages, sorties nature, jardin associatif (jardin commun et jardin partagé), permaculture.

**Lieu d'activité** : Puy-de-Dôme

**Jours et horaires** :

selon programme

**Tarif** : 15 € actifs - plus de 15 € bienfaiteurs

**Responsable** : Pascal Tellier, président 06 73 08 73 20

**Courriel** :

contact@gaia-terrevivante.com

**Site** :

www.gaia-terre-vivante.com

## FESTIVITÉS

### Comité d'animation de Beaumont

**Public** : enfants et adultes

**Activité** : festivités - vide-greniers - fête des Cornards..., voitures à pédales

**Lieu d'activité** : Beaumont

**Jours et horaires** : 8 septembre 2018 Championnats de France de voitures à pédales, dimanche 25 novembre : bourse aux jouets, du 19 au 22 avril : fête des Cornards (en lien avec autres associations), samedi 25 mai 2019 : vide grenier dans le Bourg.

**Tarif** : cotisation 10 €

**Responsable** :

Stéphane Jaremko (président) 06 81 02 63 53

**Courriel** : comite-animationbeaumont@outlook.fr

## FOOTBALL

### USB Football

**Public** : de débutants à vétérans

**Lieu d'activité** : complexe sportif de l'Arrière

**Jours et horaires** : selon les catégories (voir site internet)

**Tarif** : U6 0 U11 80 €, U13 à Seniors 100 € Vétérans 40 €

**Responsable** : secrétariat 04 73 27 15 97 – Président Louis Mennuti 07 78 87 04 72

**Courriel** :

beaumont.ub@auverfoot.fr

**Site Internet** :

www.usbeaumont.footeo.com

## GYMNASTIQUE / DANSE

### Association Beaumont Gymnastique Mixte

**Public** : à partir de 16 ans hommes et femmes

**Lieux d'activité** : Salle des fêtes, salle la Galipote, salle Aycline, salle de bike

**Jours et horaires** :

- Barre à terre : lundi à 11h10

- Bike : lundi à 19h30, jeudi 18h30, samedi à 10 h et 11 h,

- Bodysculpt : mercredi à 17 h

- boxe énergie : lundi à 18 h

- Chi Cong : jeudi à 14h

- Country : lundi à 20h et mercredi à 18 h 45

- Cross training : lundi à 19h

- Cuisses abdos fessier : mardi à 12h05 mercredi à 11h, jeudi à 17h

- Gym douce : lundi à 9h et à 10h

- Gym d'entretien : lundi à 12h05, à 14h30, à 15h, mardi à 9h30, à 10h et à 17h, mercredi à 10h et à 20h jeudi à 9h, à 15h et à 18h, vendredi à 9h et à 10h

- Gym-pilates : lundi à 8h30 et à 9h30 mardi à 11 h et à 19h, jeudi à 8h30 et à 10h30 et ven-

dredi à 12h05

- Gym-yoga-pilates : jeudi à 9h30

- LIA : mardi à 20 h

- Rock : mardi à 19h30

- Seniors : jeudi à 10h

- Sophrologie : jeudi à 11h et à 18h45

- Step : lundi à 17h

- Stretching : lundi à 15h30, à 16h, mardi à 10h30 et à 18h, mercredi à 18h45, jeudi à 16h et à 19 h et vendredi à 11h

- Tonique : lundi à 11h10

- Yoga : mercredi à 9h et jeudi à 20h

- Zumba : mercredi à 19h

- Strong by Zumba : mercredi à 18h

**Tarif** : cotisation annuelle comprenant toutes les activités d'ABGM (danse, détente, fitness et gymnastique), 138 € habiter ou travailler à Beaumont, 172 € autres villes.

**Responsable** :

Josette Mignot 06 08 88 59 30

**Courriel** : abgm63@orange.fr

**Site** : www.beaumont-gym.com

## HUMANITAIRE

### AMDAM (Association Médicale d'Aide au Développement entre l'Auvergne et le Maroc)

**Activité** : contribuer à la formation des personnels soignants en Auvergne et au Maroc ; participer au développement des structures sanitaires au Maroc ; organiser des actions humanitaires

**Public** : tout public

**Responsables** :

Aziz Amar 06 80 46 98 65

Khalid Djeriri 04 73 43 46 47

**Courriel** : amaraziz1@hotmail.fr

**Site Internet** :

www.amdamfr.com

### À Tout Cœur

**Activité** : organisation de manifestations à but social ou humanitaire, Téléthon du Val d'Arrière,

# ASSOCIATIONS

la Guy Gnôle Alambic Gastronomique et Fêt'estival...

**Public** : tout public

**Tarif** : cotisation annuelle

**Responsable** : 06 81 99 31 82

**Courriel** :

atoutcoeur.beaumont@sfr.fr

**Site Internet** :

<http://atoutcoeur.over-blog.org>

## **AUNOCA - DEV (Auvergne- Nord- Cameroun- Développement)**

**Activité** : Au Cameroun : aide à la scolarisation des filles dans les écoles primaires - parrainage de collégiennes, de lycéennes et d'étudiantes - construction de puits et entretien de points d'eau - construction d'ensemble de latrines scolaires à compost - plantation d'arbres fruitiers et jardins potagers d'école - éducation à l'hygiène En France : rencontres d'information, séances d'échanges dans les écoles en Auvergne et dans la région lyonnaise.

**Public** : tout public intéressé par l'aide au développement dans les pays défavorisés et sensibilisé à l'importance de l'éducation des filles comme vecteur de développement.

**Jours et horaires** : réunions régulières du conseil d'administration et d'une commission éducative. L'assemblée générale est ouverte aux personnes intéressées et organisation de rencontres d'information à la demande.

**Tarif** : cotisation annuelle 10 €/ adhésion à l'année - 80 €/ parrainage d'une collégienne (association « d'Intérêt Général », habilitée à recevoir des dons qui bénéficient d'une déduction fiscale)

**Responsable** :

Brigitte Roelens 06 89 09 69 65

**Courriel** :

aunocadev@gmail.com

**Site** : aunocadev.com

## **Comité des Personnes Âgées ou en Difficulté de Beaumont**

**Activité** : aide et visite aux personnes âgées, si nécessaire

**Lieu d'activité** : Beaumont

**Responsable** :

Madame Tournebize 06 63 56 18 74

## **LACIM (Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde)**

**Activité** : parrainage (jumelage) avec les pays en voie de développement

**Public** : tout public

**Lieu d'activité** : Beaumont intervient actuellement au Niger et en Inde

**Jours et horaires** : 2 ou 3 réunions durant l'année, ainsi que 2 manifestations au moins (vente de fleurs, concert, vente d'objets artisanaux...)

**Tarif** : à voir avec l'association

**Responsable** : Bernard Velut  
40, rue Robert-Noël 63110 BEAUMONT 04 73 93 43 21

**Courriel** : janine.velut@orange.fr

## **Lions Club Va l d'Artière**

**Activité** : actions humanitaires locales, nationales et internationales

**Public** : tous

**Lieu d'activité** : salle des fêtes de Beaumont

**Responsable** :

Joëlle Simon (présidente)

**Courriel** : aj.simon@hotmail.fr

## **MA LI-CE**

**Activité** : humanitaire et social

**Public** : tout public

**Lieux d'activité** :

Beaumont et Ceyrat

**Jours et horaires** :

vendredi à 19h

**Tarif** : 10 €

**Responsable** : Corinne Javernaud

**Courriel** :

michel.javernaud@orange.fr

## **Secours Catholique Antenne de Beaumont**

**Activité** : accueil, aide et écoute

**Public** : tout public

**Lieu d'activité** : Foyer Notre-

Dame, 12 rue d'Alsace

**Jours et horaires** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14h à 17h

**Responsable** :

Mme Taillandier 04 73 44 85 52 (répondeur)

## **INFORMATIONS**

### **Association Crématiste du Puy-de-Dôme**

**Activité** : information

**Public** : tout public

**Lieu d'activité** : salle Gaspard des Montagnes CAB 1<sup>er</sup> étage à gauche

**Jours et horaires** : le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, de 17h30 à 19h de septembre à avril

**Tarif** : adhésion 21 € pour une personne par an, 32 € pour un couple

**Responsable** : Gérard Dubien

**Courriel** : dochegerard@live.fr

**Site Internet** :

[www.cremation63.fr](http://www.cremation63.fr)

## **INFORMATIQUE**

### **AITIC (Acte.inform@.T.I.C)**

**Activité** :

initiation à l'informatique

**Public** : tout public

**Lieu d'activité** : salle la Coulée place Jacques Bingen

**Jours et horaires** : en semaine de octobre à mai, le soir à partir de 18 h et certains après-midis à partir de 14 h en fonction des demandes et de la disponibilité des intervenants

**Tarif** : 75 € pour les 2 premiers trimestres 2019 (concerne les cours initiation débutants)

150 € l'année pour les Beaumontois (3x50 €) et 175 € pour les non Beaumontois (75 € + 2x50 €)

# ASSOCIATIONS

## ASSOCIATIONS

### Responsable :

Pierre Régis 06 15 50 45 61

### Courriel :

president@aitic-beaumont.info

### Site Internet :

www.aitic-beaumont.info

## ITALIEN

### Comité de Jumelage de Beaumont : BOPFINGEN (Allemagne) et RUSSI (Italie)

**Activité :** cours d'italien 4 niveaux de débutants à conversation

**Public :** tout public

**Lieu d'activité :** Beaumont (Place de la République) et Ceyrat (partenariat)

**Tarif :** 120 € pour l'année scolaire + 12 € d'adhésion au comité de jumelage

### Responsable :

Noëlle Campredonde 06 79 03 41 71

### Courriel :

noelle.mathieu2@yahoo.fr

### Site Internet :

jumelage.beaumont63.free.fr

## JARDINAGE

### Jardiniers des Pays d'Auvergne

**Activité :** jardinage : ateliers pratiques et théoriques sur le jardinage au sens large - diffusion d'un catalogue de graines et plants de végétaux.

**Public :** tout public

### Lieu d'activité :

espace Les Chabades

**Jours et horaires :** le 3<sup>e</sup> jeudi du mois à 20h (réunions à thèmes)

**Tarif :** cotisation annuelle 20 €

### Responsable :

Patrice Diaz 06 77 39 02 17

### Site Internet :

jardinierspaysauvergne.com

## JEUX DE RÔLES

### Groupe Imagination de Grandeur Nature (GIGN)

**Public :** adultes

**Activité :** réunir les personnes désirant organiser et participer à des jeux de rôles en grandeur nature.

**Jours et horaires :** organisation d'un jeu de rôles par an sur un week-end et organisation de soirées jeux de rôle, jeux de société ou de repas.

**Courriel :** contact@gi-gn.org

**Site Internet :** www.gi-gn.org

## JUDO

### Amicale Laïque

**Public :** tout public à partir de 4 ans, cours mixtes

**Activité :** enseignement et découverte du judo par deux enseignants diplômés d'État

**Lieu d'activité :** Dojo, salle des sports de La Mourette

**Jours et horaires :** lundi et jeudi de 17h30 à 19h (8-11 ans), de 19h à 21h (de 12 ans à adultes) mardi de 17h30 à 18h30 et samedi de 9h à 10h (6-8 ans), mercredi de 9h à 10h et samedi de 10h à 11h (5-6 ans) et mercredi de 10h à 11h et samedi de 11h à 12h (4-5 ans).

**Tarif :** selon licence de 145 € à 195 € (assurance + licence)

### Responsables :

Pierre Bondy 06 62 90 36 84,  
David Macheboeuf 06 18 56 55 77  
ou Jean-Christophe Brustel  
04 73 26 93 89

### Courriel :

judo.beaumont@gmail.com

### Site Internet :

http://judobeumont.blogspot.com

**Facebook :** section judo amicale laïque beaumont 63

## JUMELAGES

### Comité de Jumelage de Beaumont : BOPFINGEN (Allemagne) et RUSSI (Italie)

**Activité :** échanges culturels et linguistiques (réceptions et voyages) ; marché annuel ; cours de langues

**Public :** tout public

**Tarif :** 12 € d'adhésion

### Responsable :

Noëlle Campredonde 06 79 03 41 71

### Courriel :

noelle.mathieu2@yahoo.fr

### Site Internet :

jumelage.beaumont63.free.fr

## KARATÉ

### Union Sportive Beaumontoise Karaté Do et Arts Martiaux

**Activité :** enseignement du karaté et disciplines associées par des enseignants formés et diplômés, du débutant au plus confirmé, cours mixtes.

**Public :** enfants à partir de 3 ans (karaté Shito Ryu) à adultes

**Lieu d'activité :** Dojo Karaté Halle des sports de la Mourette

### Jours et horaires :

- Karaté shito ryu, (Laurent Boutouiller), Baby Karaté (3 à 5 ans) : mercredi de 14h à 15h, enfants 6 à 10 ans : mardi et jeudi de 17h30 à 18h30, adolescents 11 à 15 ans : mardi et jeudi de 19h45 à 21h, cours adultes (+ de 16 ans) : mardi et jeudi de 19h45 à 21h.

- Gym Karaté Défense (Christian Haure), à partir de 15 ans : mercredi de 19h15 à 21h et dimanche de 10h30 à 12h30.

- Nihon Tai Jitsu / Self-défense (Pierre Alvarez) à partir de 15 ans : lundi de 20h30 à 22h15 et vendredi de 20h à 22h

- Body Karaté (Marie Gaudry) à partir de 15 ans : mercredi de 17h45 à 19h15.

# ASSOCIATIONS

## Tarifs :

- shito ryu : Baby karaté : 95 €
- Enfants 6 -10 ans : 130 €
- Adolescents 11-15 ans : 170 €
- Adultes : 220 € (ce tarif donne accès à l'ensemble des disciplines).
- Gym Karaté Défense / Nihon Tai jitsu : 160 € (accès possible aux 2 disciplines).
- Body Karaté : 127 € Les tarifs comprennent l'adhésion au club, la licence fédérale et l'assurance.

## Responsables :

Daniel Roche (président)  
06 44 07 61 54  
ou Carine Mayet (secrétaire)  
06 33 33 08 56

## Courriel :

beaumont.karate@gmail.com

## Site Internet :

www.usb.karate.beaumont.free.fr

## LUTTE

### Association Beaumont Lutte (ABL)

**Activité :** lutte loisir et lutte compétition

**Public :** enfants à partir de 5 ans (filles et garçons), adolescents et adultes (femmes et hommes)

**Lieu d'activité :** salle de combat n°2 de la halle des sports de La Mourette

**Jours et horaires :** mardi, mercredi, vendredi de 18h30 à 21h, école de lutte mercredi de 16h30 à 18h

**Tarif :** de 5 à 13 ans : 80 €  
- de 14 à adultes : 90 € adhérents club : 30 € lutte loisir : 80 €

## Responsables :

Dominique Pradier (président)  
04 73 27 72 74  
Pascal Perez (secrétaire)  
04 73 93 81 02

## Courriel :

beaumontlutte@hotmail.fr

## MEI HUA ZHUANG

### MHZ Beaumont

**Activité :** pratique du Meihua Zhuang, art martial traditionnel chinois énergétique interne

**Public :** tout public

**Lieu d'activité :** Stade municipal Salle de tir à l'arc

**Jours et horaires :** lundi de 19 h à 21 h 30 et jeudi de 19h30 à 21h30

**Tarif :** Adulte : cotisation annuelle 80 €

**Responsable :** André Grandmaison 04 73 26 69 58

## Courriel :

mhz.beaumont@gmail.com  
andre.g35@orange.fr

## Site Internet :

http://mhzbeaumont.olympie.in

## MOSAÏQUE

### Amicale Laïque

**Activité :** mosaïque

**Public :** tout public

**Lieu d'activité :**

320 rue Vercingétorix

**Jours et horaires :** vendredi de 14h à 18h30

**Tarif :** 80 € (+ 15 € d'assurance)

**Responsable :**

Virginia Lejeune 06 70 32 92 80

**Courriel :**

virginialejeune1@orange.fr

## MUSCULATION , RENFORCEMENT MUSCULAIRE, BODY-SCULPT

### BFAM (Beaumont Force Athlétique et Musculation)

**Activité :** musculation de loisir, renforcement musculaire force athlétique

**Public :** tout public à partir de 18 ans et entre 16 et 18 ans, présence d'un représentant légal

**Lieu d'activité :** stade de l'Artière

**Jours et horaires :** lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 21h, mercredi de 10h à 21h et dimanche de 9h30 à 14h

## Tarif :

Beaumontois : 85 € l'année (avec justificatif) Extérieurs : 105 € l'année Famille : 72 € l'année (même nom et même adresse, justificatif à fournir) Pour tous, à partir du 15 février 2018 : 72 € (inscription valable jusqu'au 31 août 2017 s'il reste des places disponibles)

## Responsable :

Hervé Grandjean 06 89 51 53 71  
**Courriel :**  
bfam63110@gmail.com  
Site Internet : <http://www.bfam.fr>

## MUSIQUE

### École de Musique Chantecler

**Activité :** disciplines enseignées : accordéon, alto, batterie, clarinette, contrebasse, cor, flûte, guitare sèche et guitare électrique et basse, piano, percussions, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle, formation musicale, technique vocale chant.

**Public :** de 5 à 7 ans : éveil musical, chorale enfants mercredi début d'après-midi et samedi matin de 7 à 18 ans : école de musique traditionnelle et pratique d'ensemble et orchestre, adultes : musique d'ensemble et orchestre.

## Lieu d'activité :

Maison des Beaumontois

**Jours et horaires :** variables selon la formation. Formation instrumentale et musicale : du lundi au samedi matin. Différents ensembles sont proposés : clarinette, flûte, trompette, orchestre à cordes et harmonie (le vendredi soir à 18h30)

**Responsables :** Sylvaine Drouet – Estelle Callegari - secrétariat  
04 73 26 85 78 / 06 62 72 43 69

# ASSOCIATIONS

## OSIER - ROTIN

### Amicale Laïque

#### Activité :

travail de l'osier et du rotin

**Public :** adultes

#### Lieu d'activité :

320 rue Vercingétorix

**Jours et horaires :** mardi et jeudi de 14h à 18h

**Tarif :** 40 € cotisation annuelle

#### Responsable :

Mme Toucheboeuf 04 73 27 05 77

## PARENTS D'ÉLÈVES

### Association de Parents

### d'Élèves Indépendants de Beaumont (APEI)

**Activité :** représenter les parents et enfants aux conseils de classe et d'école auprès des services municipaux et éducatifs des 5 groupes scolaires de Beaumont

**Public :** parents d'élèves des écoles primaires et maternelles Jean-Zay et Masage, et du collège Molière de Beaumont

**Lieu d'activité :** CAB salle Gaspard des Montagnes

**Jours et horaires :** 2 réunions par trimestre à 20h30 (jours à préciser)

**Tarif :** cotisation annuelle 7 €

#### Responsable :

Céline Baudry

#### Courriels :

apei63110@gmail.com

celbaudry@orange.fr

### Conseil Local FCPE de Beaumont

**Activité :** Association de parents d'élèves agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale : Représenter les parents d'élèves scolarisés dans les écoles de la commune (Jean-Zay et Masage) et au collège Molière, participer aux différentes instances des écoles (conseils d'école) et du collège (conseils de classes, conseil d'administration, comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté, etc.), rencontres

et discussions entre parents lors des réunions mensuelles, interlocuteur avec les responsables des collectivités concernées : commune de Beaumont et Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Direction Académique, Rectorat.

**Public :** parents d'élèves scolarisés sur la commune : En maternelle et élémentaire (écoles Jean-Zay et Masage), et au collège Molière

**Lieu d'activité :** réunions à la salle Espace Limagne 21, allée du Parc

**Jours et horaires :** réunion le 2e mardi du mois à 20h30 à 22h

**Tarif :** 10 € (6 € si non imposable avec justificatif\* déductible des impôts (66%))

**Responsable :** Anne VIALLEFONT

#### Courriel :

fcpe.beaumont@gmail.com

#### Site Internet :

<http://fcpebeaumont.jimdo.com>

[facebook.com/fcpebeaumont](https://www.facebook.com/fcpebeaumont)

## PÊCHE

### Société de Pêche "L'Artière" (et de protection du milieu halieutique)

**Activité :** protection (nettoyages, interventions ponctuelles) du milieu aquatique et pratique de la pêche.

**Lieu d'activité :** Aubière et Beaumont (vente de carte de pêche de la Fédération du Puy-de-Dôme uniquement via internet)

#### Jours et horaires :

tous les jours de début mars à début septembre

**Public :** à partir de 10-12 ans et sans limite d'âge

**Tarif :** carte de pêche à tarifs divers (enfants, conjoints, exemptés, membres actifs, etc.)

#### Responsable :

David Migneau-Dorot 06 08 84 56 74

#### Courriel :

laclermontoiseauvergne@gmail.com

## PEINTURE

### Les Peintres Beaumontois

**Activité :** peinture à l'huile, aquarelle, pastel, acrylique

**Public :** adultes

**Lieu d'activité :** 13, allée du Parc (accès avenue de l'Europe)

**Jours et horaires :** lundi de 13h30 à 17h (huile et acrylique - intervenant bénévole) mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h (coupe des passe-partout), mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (aquarelle - intervenant bénévole), jeudi de 9h à 12h (technique libre) et de 14h à 20h (aquarelle - intervenante professionnelle Mme Guiot), vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (aquarelle - intervenant bénévole)

**Tarif :** cotisation annuelle 18 € pour le jeudi de 14h à 20h, un tarif est appliqué suivant le nombre de cours réglés à Mme Guiot, à la charge de l'adhérent

#### Responsables :

Jean-François Malecki 04 73 26 66 78 Mme Blanc 04 73 26 90 16

**Courriel :** [jmalecki@wanadoo.fr](mailto:jmalecki@wanadoo.fr)

**Site internet :** <http://peintres-beaumontois.wix.com/artistes>

## PEINTURE SUR SOIE

### GATEC (Groupe Art Théâtre et Culture)

**Public :** adolescents et adultes

**Lieu d'activité :** rez-de-chaussée du CAB 23 rue René-Brut

#### Jours et horaires :

lundi de 16h30 à 20h30

**Tarif :** adhésion 15 € par an + participation aux frais 28 €/trimestre

**Responsable :** Mme Fernandez 06 32 52 32 16

## PÉTANQUE

### USB Pétanque

**Activité :** pétanque

**Public :** tout public (7 à 77 ans)

#### Lieu d'activité :

320, rue Vercingétorix

# ASSOCIATIONS

**Jours et horaires :** du lundi au samedi, de 15h à 20h

**Tarif :** 30 € la licence

**Responsable :** Michel Préau (président) 06 43 34 65 90

## PHILATÉLIE

### Association Philatélique et Cartophile d'Auvergne (APCA)

**Activité :** faciliter les échanges de connaissances entre les collectionneurs de timbres-poste et autres objets postaux par le biais de réunions périodiques, l'organisation d'expositions et la mise à disposition de divers services (bibliothèque, conseils, achats à tarifs préférentiels,...). L'association est engagée auprès des écoles primaires de Beaumont dans le cadre des activités périscolaires. Organisation d'un salon multicollection à Beaumont en mai.

**Public :** tout public

**Lieu d'activité :** 2<sup>e</sup> étage du CAB, 23 rue René-Brut

**Jours et horaires :** permanence tous les jeudis de 10h à 11h au CAB salle G. Reisch, 23, rue René-Brut et réunions mensuelles le 1<sup>er</sup> dimanche du mois à la Galipote à Beaumont.

**Tarif :** cotisation annuelle 24 €

**Responsable :**

Michel Bauer 06 37 82 36 59

**Courriel :**

micheljoellebauer@hotmail.com

**Site Internet :** www.apca63.com

## RANDONNÉES

### Beaumont Balades et Découvertes

**Activité :** balades à pied, parfois visites de sites, de monuments

**Public :** tout public

**Jours et horaires :** petites randonnées d'environ 10 kms tous les jeudis après-midi et 2 balades par mois les dimanches, suivant calendrier communiqué aux

adhérents

**Tarif :** cotisation annuelle 15 € par personne (gratuit pour les moins de 18 ans)

**Responsables :**

François Aussize 04 73 26 80 58

Gérard Mage 04 73 28 14 22

ou 06 33 54 64 32

## RELIURE

### GATEC (Groupe Art Théâtre et Culture)

**Public :** adultes

**Lieu d'activité :** rez-de-chaussée du CAB, 23 rue René-Brut

**Jours et horaires :**

mercredi 14h/18h

**Tarif :** cotisation 15 € et participation aux frais 30 €/an

**Responsable :**

Anne Peyre 04 73 39 27 15

## RUGBY

### Racing Club Beaumontois

**Activité :** rugby

**Public :** de 8 à 40 ans (et plus)

**Lieu d'activité :**

Stade de La Mourette

**Jours et horaires :** Entente avec le club de Chamalières pour l'école de rugby et les jeunes.

- Entraînements mercredi de 14h à 21h et vendredi de 17h à 21h

- Matches samedi ou dimanche (selon catégories)

**Tarif :** licence de 100 € à 165 € selon catégorie

**Responsable :**

club 04 73 23 76 32 Didier Monzat (président) 06 87 06 72 33

**Courriel :**

racingclubbeaumontois@orange.fr

### Volcanic Touch Rugby

**Activité :** pratique du touch rugby en loisir et en compétition

**Public :** jeunes garçons et filles à partir de 11 ans et adultes hommes et femmes

**Lieu d'activité :**

Stade de La Mourette

**Jours et horaires :**

groupe « confirmés » lundi et

jeudi de 19h à 21h - groupe « débutants » jeudi de 19h à 21h  
Groupes « jeunes » (de 11 à 15 ans) jeudi de 18h 30 à 20h  
**Tarif :** 60 € adultes et 45 € jeunes, étudiants...

**Responsable :**

Xavier Nicolle 06 64 93 42 98

**Courriel :**

volcanictouchrugby@gmail.com

**Facebook :** Volcanic Touch

## SCOUTISME

### Scouts et Guides de France Groupe Arverne

**Activité :** découverte et acquisition de compétences créatives, savoirs techniques... ; éducation au choix démocratique ; apprentissage de l'organisation ; partage des responsabilités...

**Public :** jeunes de 6 à 20 ans et les animateurs bénévoles (20-25 ans) formés BAFA

**Jours et horaires :** réunions le samedi après-midi (1 semaine sur 3) ou weekend (1 par trimestre)

**Tarif :** adhésion en fonction du quotient familial, contacter le groupe

**Responsable :** Philippe Gioani, responsable du groupe SGDF Arverne (Aubière - Beaumont - Romagnat) 06 75 20 55 26

**Sites Internet :** www.sgdf.fr

http://blogs.sgdf.fr/arverne

## SOCIAL - CULTUREL

### GEM des Dômes

**Activité :** activités manuelles, jeux de société, sorties culturelles, cinéma, balades et baignade... tout type d'activités peut être envisagé

**Public :** adultes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation d'isolement

**Lieu d'activité :** local situé 4<sup>e</sup> impasse Alexandre Varenne (au fond de l'impasse à droite). Activités proposées à Beaumont et à

# ASSOCIATIONS

l'extérieur.

**Tarif** : cotisation annuelle 10 €

**Responsables** :

04 73 93 73 80 (animatrices)

**Courriel** :

gemclermont@orange.fr

**Site internet** :

www.gemdesdomes.com

## SOUTIEN - SOLIDARITÉ

### Les p'tits Courageux

**Activité** : association d'aide aux enfants porteurs de faciocraniosténose syndromique

**Public** : tout public

**Tarif** : adhésion à l'association : 10 € minimum - don déductible à 66% des impôts

**Responsable** : Laëtitia Dos Reis

Graca, présidente 06 82 10 79 91

**Courriel** :

lespetitscourageux@voila.fr

**Site internet** :

www.lespetitscourageux.net

## TAI - CHI - CHUAN

### Association Beaumontoise de Tai Jiquan

**Public** : adultes

**Lieu d'activité** :

halle des sports de La Mourette

**Jours et horaires** : lundi de 18h45 à 20h45 et samedi de 10h à 12h

**Responsables** :

Paule Étienne 06 82 90 19 66

Dominique Cassel 06 03 63 73 66

**Courriel** :

christian.etienne63@orange.fr

## TAROT

### Le Tarot Club des Volcans

**Public** : tout public

**Lieu d'activité** :

Espace Limagne, 21 allée du Parc

**Jours et horaires** :

mercredi à 14h et vendredi à 20h

**Tarif** : cotisation annuelle de 10 €

**Responsable** :

Didier Réol 06 65 63 23 73

**Courriel** : didier.reol@bbox.fr

**Site** : www.tarotdesvolcans.com

## TENNIS

### TCB (Tennis club de Beaumont)

**Activité** :

tennis loisir et compétition

**Public** : enfants à partir de 5 ans et adultes

**Lieu d'activité** :

Stade de l'Artière et stade de La Mourette (un court couvert + trois courts extérieurs)

**Jours et horaires et tarifs** :

consulter l'association

**Responsables** : club 04 73 27 57

71 ou Jean-Pierre Rivalier (président) 06 08 70 73 30 ou Lionel Lasset (École de Tennis) 06 64 12 54 29

**Courriel** :

tennisbeaumont@free.fr

**Site Internet** :

http://tennisbeaumont.fr

## THÉÂTRE

### THEMAQ (GATEC)

**Public** : enfants de 4 à 10 ans

**Lieu d'activité** :

espace Daupeyroux

**Jours et horaires** : mercredi de 17 h à 18 h et de 18 h à 19 h en dehors des vacances scolaires de septembre à juin

**Tarif** : 150 € par an

**Responsable** :

Anne Lemaître 06 64 21 08 65

**Courriel** :

valerie.kuzmiak@gmail.com

## TIR À L'ARC

### Première compagnie d'archers d'Auvergne

**Activité** : tir à l'arc de loisir

**Public** :

tout public à partir de 12 ans

**Lieu d'activité** : complexe sportif de l'Artière (tir en salle et tire extérieur)

**Jours et horaires** : lundi de 16h

à 19h30, mardi et mercredi de 16h à 21h30, jeudi de 16h à 19h30, vendredi de 16h à 21h30 et samedi de 14h à 18h (initiation et perfectionnement)

**Tarif** : cotisation annuelle 25 € avec prêt de matériel

**Responsable** : Dominique Besson 06 88 20 27 05

**Courriel** :

besson.dominique3@wanadoo.fr

## TRAVAIL DE L'OBJET

### Amicale Laïque

**Activité** : création d'objets avec du papier, du carton...

**Public** : adultes

**Lieu d'activité** :

320 rue Vercingétorix

**Jours et horaires** :

jeudi de 14h à 19h

**Tarif** : à voir à l'inscription

**Responsable** : Mosa Lydia Valfort 06 71 95 98 31

## VACANCES ET LOISIRS

### ALSH de Beaumont

**Activité** : centre de loisirs les mercredis après-midi et vacances scolaires

**Public** : enfants de 4 à 14 ans

**Lieu d'activité** : école Jean Zay

**Jours et horaires** : permanences pour inscriptions du lundi au vendredi de 14h à 18h

**Tarif** : voir avec l'association

**Responsable** : Pascal Bulidon

04 73 15 15 94 ou 06 85 14 42 77

**Courriel** : ufobeauumont@free.fr

# le répertoire des professionnels

## ACCOMPAGNATEUR DE RANDONNÉES

**Patrick Mougel**  
06 62 72 76 01  
mougel.patrick@wanadoo.fr

## ADMINISTRATION SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES

**Circonscription Action Médico-Sociale**  
30, chemin du Mas  
04 73 15 06 70

## AIDE À DOMICILE

**AAD63**  
4 avenue du Mont Dore  
09 83 21 97 81  
contact@aad63.fr

## ALARMES ET SURVEILLANCE

**Auvergne Alarme automatisme**  
235 rue de la Veyre  
06 70 17 41 35  
aaa63@hotmail.fr

## Confort Sécurité

Philippe Trimolet  
3 place Croix Neuve  
04 73 26 67 62 / 06 63 74 52 69

## AMBULANCE

**Alliance Ambulance 63**  
43 rue du 11 Novembre  
04 73 45 18 45

## Arnaud Ambulance

6 rue Lavoisier  
04 73 15 33 15

## ANIMALERIE

**Botanic**  
Rue du Sou  
04 73 15 07 90

## AQUARIUM ET VIVIERS

**Terraqu@**  
B&J Deprele  
5 place de la Croix Neuve  
06 30 58 96 20

## ARCHITECTE EXPERTISE, DIAGNOSTIC IMMO

**Basset et Associés**  
30 avenue maréchal Leclerc  
04 73 30 09 09  
www.ba-diagnostics.fr

## ARCHITECTES ET AGRÉÉS EN ARCHITECTURE

**ARCHIDISTEC**  
10 rue du Beau Rochas  
04 73 28 01 01

**Laurent Dumas**  
1 impasse du Matharet  
04 73 26 68 83

**Philippe Tereygeol**  
19, rue de Metz  
06 08 83 59 04

**Cabinet Architectes Françoise Coudert Nicolas Knegenevitch**  
6 impasse Saint Guillaume  
04 73 34 34 13

## ASSURANCE

**ALLIANZ**  
Manuel Peixoto  
16 rue de l'Hôtel de Ville  
04 73 27 40 81  
h96381@agents.allianz.fr

**AXA**  
Lucas Bullo  
06 60 33 40 79  
lucas.bullo@axa.fr

## ASSURANCE PROFESSIONNELS

**Assurance Courtage Dupuis Jean-Yves Dupuis**  
34 avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 34 17 58  
www.assurances-courtage-dupuis.fr

## AUDIOPROTHÉSISTES

**Solusions**  
10 bis avenue du Mont Dore  
04 73 26 20 29

## AUTO-ÉCOLE

**CER Les Dômes**  
32 rue Nationale  
(04) 73 27 06 99

## BANQUES

**Banque Nuger**  
1 rue de l'Hôtel de Ville  
04 73 15 10 40

**Banque Populaire du Massif Central**  
10 avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 44 23 07

**Caisse d'Épargne**  
5 avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 34 97 00

**Crédit Agricole**  
Centre commercial le Grand Champ  
04 73 74 43 59

**Crédit Mutuel**  
8 avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 29 31 80

**LCL**  
2 avenue du Mont-Dore  
04 73 15 10 91

# PROFESSIONNELS

## PROFESSIONNELS

### **Société Générale**

Rue de l'Hotel de Ville  
04 73 26 65 32

### **BAR, SNACK, TABAC**

#### **Bar Snack L'Estancia**

59 avenue du Mont-Dore  
04 73 26 74 78  
06 07 38 71 61

### **BOUCHERIES, CHARCUTERIES**

#### **Jean-Pierre Martial**

46 avenue du Mont-Dore  
04 73 26 68 63

#### **La Belle Rouge SARL Lallart**

59 bis rue Nationale  
04 73 26 75 72  
boucherielallart@bbox.fr

### **BOULANGERIES, PÂTISSERIES**

#### **Jarrige**

23 avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 93 19 62

#### **Le fournil de la Châtaigneraie**

45, avenue du Mont-Dore  
04 73 27 61 68

#### **Le Palais Gourmand**

160, rue Niepce  
04 73 14 51 27

### **BRICOLAGE, OUTILLAGE, DÉCORATION POUR LA MAISON**

#### **Bricorama**

Pôle commercial Champs  
Madame  
Parking Auchan  
04 73 19 90 15

### **BROCANTE**

#### **Jacques Archer**

12 rue Beau de Rochas  
04 73 27 60 90

### **CAFÉ, TABAC, PRESSE**

#### **Café, Tabac, Presse L'Excuse**

78 rue Nationale  
09 65 16 90 16

### **CAFÉS, BARS, BRASSERIES, RESTAURANTS**

#### **Bar Restaurant Le Nautic**

2 place du Parc  
04 73 27 43 18

#### **Bar Restaurant Les Glycines**

31 rue de la Victoire  
04 73 26 74 58

#### **Le Bistrot La Brocante**

20 rue du Grand Champ  
04 73 14 06 49

#### **Le Beau Mont**

30 avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 35 74 23

### **CARRELAGE, DALLAGE (vente, pose, traitement)**

#### **Patrick De Rosa**

04 73 26 93 03

### **CARROSSERIE ET GARAGE AUTOMOBILE**

#### **Garage Chanabaud**

Laurent Tournaire  
11 rue Denis Papin  
04 73 26 79 48

### **CARTES POSTALES ÉDITIONS**

#### **Jean-Claude Bernard**

206 rue du Montant  
04 73 26 68 32

#### **Editions Debaisieux**

Impasse Henri Becquerel  
04 73 27 43 00

### **CHAMBRE D'HÔTES**

#### **Nadia Montrieul**

221 rue de l'Avé Maria  
06 84 35 28 64  
nadiamontrieul@gmail.com

#### **"Clos Beaumont"**

#### **Christine De Laroussilhe**

15, rue René Brut  
04 73 26 32 52 / 06 18 29 87 22  
closbeaumont@gmail.com

#### **"Couette et café"**

Elisabeth THIEBAUT  
345 rue de Montpoly  
04 73 26 63 35  
06 80 42 67 38  
babar63@hotmail.com

### **CHARPENTE BOIS**

#### **Charpente Bois EURL Lopez**

#### **Antonio LOPEZ**

11 rue Pourliat  
04 73 27 14 07

### **CHAUFFAGE - SANITAIRE**

#### **Frédéric Dabertrand**

21 rue Georges Charmeil  
06 46 53 59 81  
frederic.dabertrand@gmail.com

#### **Jean-Luc Maisonrouge**

12 rue Georges Charmeil  
04 73 27 93 49  
06 61 88 08 51

#### **Sani-Therm**

81, rue Jules Verne  
04 73 27 10 69  
06 09 35 17 00  
sani-therm.beaumont@orange.fr

### **CHAUFFAGE**

#### **(dépannage, entretien)**

#### **Gaz Technique**

1 rue Gaspard Monge  
04 73 27 43 04

# PROFESSIONNELS

## PROFESSIONNELS

### CHAUFFAGE (vente, installation)

#### SARL Brunet

26 rue Beau de Rochas  
04 73 26 14 59

### CLIMATISATION

#### Gti Energie

95 avenue du Mont Dore  
07 60 36 26 79

#### IB Electrique

253, rue de l'Ave Maria  
06 72 94 62 11

### COIFFEURS

#### Ciné Coiff

30 avenue du Mont-Dore  
04 73 27 05 24

#### Coiffure Elisabeth

101, route d'Aubière  
04 73 27 75 78

#### Coiffure Jacques Alexis

ZAC Champ Madame  
Rue des Frères Lumière  
04 73 15 40 52

#### De Mèche avec vous

1 place du Parc  
04 73 27 62 40

#### Enzzo Coiffure

4, avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 26 75 25

#### FB Salon

20 rue du Grand Champ  
04 73 26 64 99

#### Marvin Concept

3 place du Parc  
04 73 26 75 73

### COIFFEURS À DOMICILE

#### Sakura Coiffure

06 95 98 24 41  
sakura.coiffure@outlook.fr  
www.sakura-coiffure.fr

### COMMERCE SUR LE MARCHÉ (confection)

#### Pierre Garmy

40 rue Gambetta  
04 73 93 79 82

### COMMUNICATION D'ENTREPRISES

#### Agence M Com'Massif

14 place Saint Pierre  
04 73 28 15 71  
jean-francois.maume@wanadoo.fr

### COMMUNICATION ET MARKETING

#### Kinic

15, rue d'Alsace  
04 73 28 10 88  
07 78 26 50 83  
contact@kinic.fr

### CONSEIL ET ETUDES EN ORGANISATION ET GESTION

#### Union Régionale des Scops

10 rue Henri Becquerel  
04 73 26 20 37  
scopauvergne@scop.coop

### COURTAGE ASSURANCE

#### Courtage Dupuis

34 avenue du Marechal Leclerc  
04 73 17 34 58

### COUTURE

#### Domes Pressing

Place du Parc  
Centre commercial du Masage  
04 73 26 57 68

### COUTURIERE RETOUCHEUSE

#### Cous'Humain

Leslie Leonardi  
5 rue Guynemer  
06 51 73 86 26

### Couture, Retouches, Broderies numériques

Nadège Parant  
6 avenue du Mont Dore  
06 88 90 68 39  
nadegeparant63@gmail.com  
www.nadège-parant.fr

### COUVERTURE, PLOMBERIE, ZINGUERIE

#### SARL LOPEZ

11 rue du Pourliat  
04 73 27 14 07

### CRÉATION AUDIOVISUELLE

#### The Walking Box

3 rue Croix des Liondards  
06 98 83 03 19  
contact@thewalkingbox.com  
www.thewalkingbox.com

### CRÈCHE

#### Les Malicieux des Têtes

163, rue des Têtes  
préinscription sur [www.grandir.com](http://www.grandir.com)

#### Les Malicieux de Lepetit

1 impasse du Docteur Lepetit  
préinscription sur [www.grandir.com](http://www.grandir.com)

### CYCLES ENTRETIEN

#### JP Fourches

23 rue Galilée  
06 03 69 52 09  
contact@jpfourches.fr

### DÉMOLITION, TERRASSEMENT

#### Jean Pourreyron

13 rue des Acacias  
04 73 28 32 03  
pourreyron@orange.fr

#### Techni Coupe

ZAC de l'Artière  
rue Gaspard Monge  
04 73 26 04 30  
technicoupe2@orange.fr

# PROFESSIONNELS

## PROFESSIONNELS

### DENTISTES

**Annabelle Bacquet-Mabru**

11 rue de l'Hôtel de Ville  
04 73 26 67 63

**Philippe Cazenave  
Bernard Cellier  
Amalia Kedber  
Marie-Laure Pic**

8 avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 26 73 91

**Myriam Claud**

1 avenue de l'Europe  
04 73 27 18 79

**Alain Laurent**

6 place du Parc  
04 73 26 18 96

**Isabelle Laurent-Delarue  
Clément Lombrici  
Delphine Tournayre  
Laurent Tournayre**

58 avenue du Mont-Dore  
04 73 27 33 15

**Thibault Martin**

6 place du Parc  
04 73 26 18 96

### DESIGNER

**François Petiard**

15, rue d'Alsace  
06 60 68 29 29  
francois.petiard@orange.fr

### DIAGNOSTIC IMMOBILIER

**AUDITIMMO****Frédéric Merle**

25 rue Vercingétorix  
09 81 74 88 30 / 06 81 26 42 51

### ÉLECTRICITE GÉNÉRALE

**AURELEC**

rue Gaspard Monge  
04 73 26 28 58 / 06 10 13 47 34

**Elec services**

Thierry Nouailhetas  
225 route de Romagnat  
04 73 27 37 37

**IB Electricité**

253, rue de l'Ave Maria  
06 72 94 62 11

**ADR Energie**

Daniel Da Rocha  
10 bis chemin Près de la Roche  
06 87 16 97 84

**Yves Arnaud**

6, rue Beau de Rochas  
04 73 27 47 78

**Gilles Barbosa**

15, rue d'Alsace  
09 54 25 11 18

**ACS-E**

120, avenue du Mont Dore  
06 81 92 66 30

**Albert-René Plantin**

15 rue Paul Clément  
04 73 35 56 22

### ENREGISTREMENT SONORE

**Palissy Production**

06 71 72 05 63  
studiopalissy@sfr.fr  
www.studiopalissy.fr

### ENTRETIEN, RÉPARATION AUTOMOBILE

**Garage VAGAU**

Frédéric Laurent  
Chemin Champ Madame  
06 09 31 29 29

### ESTHÉTIQUE

**RenaisSens**

109 avenue du Mont Dore  
06 89 56 80 52  
renaisens63@gmail.com

### ESTHÉTIQUE À DOMICILE

**Beauty by Julie**

236 rue des Noyers  
06 26 48 19 35

### EXPERT COMPTABLE

**Cabinet Exium**

34, avenue du maréchal Leclerc  
04 73 93 49 41

**Hedieu D&P**

7 rue Beau de Rochas  
(04) 73 15 17 77

### FABRICATION DE CYCLES

**Victoire Cycles (MVMT)**

49 rue Victor Hugo  
04 73 92 83 65  
www.victoire-cycles.com

### FLEURISTES

**ARUM**

4, avenue du Mont-Dore  
04 73 27 05 48

**Botanic****Bruno SARKIS**

Rue du Sou  
04 73 15 07 90

**MARCHE AUX FLEURS**

359 route de Romagnat  
04 73 26 66 42

### FORMATION PROFESSIONNELLE

**AFPA**

16 rue Vercingétorix  
Numéro unique \*3936

**AFPA Direction Régionale  
d'Auvergne**

149 rue de la Résistance  
Numéro unique \*3936

## FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

**Auvergne Provence**  
269 route d'Aubière  
rond-point du Pourliat  
04 73 26 43 03

## FUMISTERIE INDUSTRIELLE

**Profuma**  
2bis rue Becquerel  
04 73 28 21 85

## GARAGE AUTOMOBILES

**Garage Beaumont Automobiles**  
104 rue Nationale  
04 73 27 76 57  
beaumont.automobiles@cgsi.eu

**Garage Citroën**  
122 avenue du Mont Dore  
04 73 26 75 35

**Garage des Dômes**  
16 rue Beau de Rochas  
04 73 27 45 05  
garage.des.domes@wanadoo.fr

**Garage Manu**  
8 rue Barbier d'Aubrée  
04 73 26 09 97  
**Garage Station 89**  
11 impasse Sophie Germain  
04 73 26 72 50 / 06 01 85 60 46

## GÉOMÈTRE EXPERT

**CABINET BISIO & Associés**  
**Laurent Raynal**  
**Amandine Rechou**  
**Alain Talon**  
33 avenue de l'Europe  
04 73 26 24 00

## HLM (office, gestion)

**SCIC Habitat Auvergne Bourbonnais**  
16, allée du Parc  
04 73 27 69 62

## HOPITAL PRIVÉ

**Hôpital privé de la Châtaigneraie**  
rue de la Châtaigneraie  
0 826 88 63 88  
chataigneraie@groupe-vitalia.com

## PRATICIENS DE L'HOPITAL PRIVÉ DE LA CHATAIGNERAIE

**Anesthésie-Réanimation**  
A. Amar – S. Christophe – S. Colomb – E. Collangettes-Bony – C. Dominique – I. Fombarlet – G. Ginzac – B. Javanaud – Ph. Jouve – F. Mirault – T. Pambet – A. Petit – P. Rassin – R. Salerno – F. Sibaud – P. A. Tyrode – J-L. Vaille – B. Verdier

**Cardiologie - Maladie des Vaisseaux**  
I. Robin

**Chirurgie de la Face**  
C. Bitonti

**Chirurgie Maxillo Faciale et Implantaire – Stomatologie**  
J. Teitelbaum – A. Bouchet

**Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique**  
F. Malpuech – C. Bitonti – C. Irthum

**Gynécologie-Obstétrique - Chirurgie Gynécologique - Stérilité - FIV**  
J.V. Deffarges – M. Fernandez – E. Lagrange – A. Safi – F.N. Masson – J.L. Meyer – S. Chabrand – B.Vidal – F.Delinière – M.C. Anton-Bousquet – F. Alexandre – M.A. Messioux – A. Philippe – A. Carassou-Maillan

**Kinésithérapie**  
J. Darmon – S. Draber – P. Paul – C. Poissonnier – O. Roy

**Ergothérapeute**  
M. Didat

**Laboratoire d'Anatomo-Pathologie**  
C. Desplechain – H. Egloff – F. Franck – M. Mosnier – M. Richard-Coulet

**Laboratoire d'Analyses Médicales**  
B. Keppi – S. Lochu – H. Ouchchnane – S. Roux

**Chirurgie digestive et viscérale - Chirurgie de l'Obésité**  
J. Bousquet – G. Martin

**"Urgence Main"**  
B. Bouillet - J.B. Cassio – S. Charbonnel – J.M. Claise – F. Lecomte – F. Medrykowski – P. Métais – J. D. Stussi

**Chirurgie génito-urinaire - Urologie Adulte et Infantile**  
Andrologie - Urodynamique  
M. Atger – Ph. Francannet – Ph. Leprisé – B. Long – L. Savareux – R. Guyot  
**Pédiatrie**  
R. Deliège – D. Kalendarov – F. Meyer-Aligon

**Chirurgie vasculaire**  
Th. Therre – G. Couchet – C. Carrières-Couchet

**Médecine vasculaire, angiologie, phlébologie**  
J-S Doly

**Chirurgie Orthopédique et Traumatologique**  
C. Casin – Th. Chatenet – E. Lamglait – E. Peronne – W. Van Hille

# PROFESSIONNELS

## PROFESSIONNELS

### **Chirurgie Oto-Rhino-Laryngologie – Chirurgie Cervico-faciale – Dépistage de la Surdit **

N. Bouchabake

### **Chirurgie Oto-Rhino-Laryngologie**

S. Laurent-Mom – R. Pastourel - Y. Pavier

### **Proctologie (Endoscopie digestive)**

A. Achim – C. Bonny – O. Coatmeur – A. Ranc 

### **Radiologie g n rale et vasculaire - Echographie - Scanner - Angiographie num ris e**

M. Alexandre – D. Da Ines – M. Fontarensky - B. de Fraissinette V. Lannareix – H. Lazaar – F. Lecomte – E. Lipiecka – F. Malinaud – A. Roche – J. Rouanet – D. Rouanet – C. Reynier – A.C. Souteyrand

### **Ophthalmologie**

J-M Menerath, J-B Deriot, E. Albertini, J-M Allard, N. Rouher, G. Souteyrand, N. Bonnin, F. Farguette, F. Rossi, E. Daniel, J-F Greze, F. Pilon, J-E Dussillol, R. Jerbi, D. Miallier

### **Ophthalmologie (canc rologie)**

N. Bonnin

### **Oncologie**

S. Dubois – H. Mahammedi Endoscopie digestive B. Lunaud

### **Dentiste**

B. Pizzetta

### **ILLUSTRATEUR**

Julien Bringer  
40, rue Apollinaire  
06 62 47 01 48  
julienbringer@hotmail.fr

### **IMMOBILIER (agences)**

#### **Agence Immobili re E.I.D.**

1 pl Verdun  
04 73 28 47 58  
beaumont@eidimmobilier.fr

#### **Pro Immo Transactions**

**Nicolas ROUX**  
1 rue de l'H tel de Ville  
(04) 73 26 50 10  
pro.immo@club-internet.fr

### **INFIRMIERS (soins   domicile)**

**Cabinet infirmier Sophie Alonso-Jorge**  
04 73 26 66 64 / 06 82 01 82 16  
**Emmanuelle Auriche**  
04 73 26 66 64 / 06 08 36 96 63  
205 rue Vercing torix

#### **Cabinet infirmier**

**Agn s Andan**  
**Amandine Dasilva**  
14 place Saint Pierre  
06 64 12 00 55  
cabinetinfirmiersaintpierre@gmail.com

#### **Cabinet infirmier**

**La titia Antomarchi**  
07 84 14 53 75  
**Aur lie Juillard**  
07 84 50 58 26  
20 ter, rue Ren  Brut

#### **Cabinet infirmier**

**Florent Girardeau**  
**Etienne Guillemard**  
**Herv  Vachelard**  
11 rue de l'H tel de Ville  
04 73 44 88 04 / 06 08 43 36 03  
cabinet-infirmier63110@orange.fr

#### **M lanie Brunet**

9 rue Alexandre Varenne  
06 75 02 71 50

#### **Sophie Chauvel**

9 rue Alexandre Varenne

06 84 50 99 74

#### **Coralie Giat**

64 rue Nationale  
04 73 90 53 54 / 07 84 14 53 75

#### **Marie-Pierre Girard**

53, Avenue du Mont Dore  
06 89 56 80 52

#### **Anne-C cile Kauffmann**

28 rue de Ceyrat  
04 73 93 20 10

### **INFORMATIQUE**

**(vente de mat riels lies   l'informatique, multimedias, r seaux, t l communications, sites internet, formations, r paration et prestations de services)**

#### **Sasu Capinfomat**

1 impasse Pierre Corneille  
04 73 274 371 / 07 68 335 935  
olivier@capinfomat.com

### **ING NIERIE, BUREAUX D'ETUDES**

#### **Charles ROSSIGNOL**

2 rue de la Paix  
04 73 14 85 50

#### **Distec**

10 rue du Beau Rochas  
04 73 28 01 01

#### **EUCLID Ing nierie**

10 rue Henri Becquerel  
04 73 26 79 60

### **INSTITUT DE BEAUT **

#### **Institut 5 Sens**

53 avenue du Mont Dore  
04 73 26 45 02

#### **Institut Belle en Secret**

22 avenue du Marechal Leclerc  
06 14 68 00 98

# PROFESSIONNELS

## PROFESSIONNELS

**Ma Parenthèse Institut**  
11, rue de l'Hôtel de Ville  
04 73 91 88 53  
sandrine.desmytter@sfr.fr

**Une Douce Heure**  
place du Parc  
centre commercial du Masage  
04 73 26 86 72

### JARDINERIE, VÉGÉTAUX

**Botanic**  
Rue du Sou  
04 73 15 07 90

### LABORATOIRES D'ANALYSES DE BIOLOGIE MÉDICALE

**Laboratoire d'analyses médicales Bioval**  
3 place Verdun  
04 73 28 83 83

**Laboratoire Gen-Bio de la Châtaigneraie**  
rue de la Châtaigneraie  
04 73 15 06 06

### LAVAGE DE VÉHICULES

**Clean Europe**  
30, Rue du Mas  
04 73 27 34 69

### LAVERIES, PRESSING

**Pressing des Volcans**  
1 rue du Grand Champ  
04 73 26 64 71

### LOCATION DE BENNES

**Auverbenne**  
10 rue Gaspard Monge  
04 73 28 00 42  
auverbenne2@orange.fr

### LOCATION DE LINGE ET D'ARTICLES TEXTILES, ENTRETIEN

**Initial BTB**

rue Henri Becquerel  
04 73 41 31 21

### LOCATION DE SALLES

**Moulin des dames**  
1 rue Barbier d'Aubrée  
06 71 77 11 72

### MAÇONNERIE

**Batirui**  
1130 route Romagnat  
09 83 75 82 84 / 06 58 63 07 79

**Entreprise de Construction Duguait**  
7 rue Barbier Daubrée

**René Chapad**  
28 rue du 11 Novembre  
04 73 28 46 45

**Simon Militon**  
350 rue Clément ADER  
09 84 22 78 73

**P.B Construction / PB Forage**  
13 rue Gaspard Monge  
ZAC de l'Artière  
04 73 26 81 29

### MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

**Les petits malins**  
30 A, rue des Liondards  
04 43 57 72 28

### MAISON DE RETRAITE PRIVÉE

**Les Charmilles**  
385 rue du Montant  
(04) 73 26 51 49  
lescharmilles@mutualiste63.org

### MAISONS INDIVIDUELLES (construction ossature bois)

**Constructions Espinasse**  
1000 Route de Romagnat  
04 73 26 42 42

### MAISONS INDIVIDUELLES (construction)

**SARL Aubin Constructions**  
15 rue du Riboulet  
04 73 26 12 11  
www.sarlaubin.com

### MAITRISE D'ŒUVRE - CONSTRUCTION MAISONS INDIVIDUELLES

**Créaxia**  
34, avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 30 19 01  
contact@creaxia63.fr  
www.creaxia63.fr

### MANUCURE

04 73 27 37 66 / 06 78 19 38 85

### MAQUILLEUSE À DOMICILE

**Sandra Bigner**  
1 impasse de l'ORTF  
06 47 07 18 44  
bignersandra@gmail.fr  
www.bignersandra.com

### MARBRERIE FUNÉRAIRE

**Pompes Funèbres Dabrigeon**  
15 rue Jules Vernes  
04 73 28 84 84

**Pompes Funèbres Roc'Eclerc**  
330, avenue du Parc  
04 73 27 20 00

### MASSEURS, KINESITHÉRAPEUTES

**Jimmy Antunes**  
**Anne-Catherine Birlouet**  
**Sylvain Portal**  
2 allée du Parc  
04 73 26 91 50

**Brice Aubry**  
**Florence Aubry**  
28 avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 29 01 55

# PROFESSIONNELS

## PROFESSIONNELS

**Raphaël Lepresle**  
**Arnaud Rivallier**  
**Béatrice Reynaud**  
2 bis, rue de la Châtaigneraie  
04 73 20 26 09

**Michel Magne**  
6 rue d'Alsace  
04 73 26 76 59

**Célia Prompt Courbes**  
**Anne Pariset Coustet**  
**Christophe Desboulletz**  
**Julie Gervais**  
**Jean-Michel Paquet**  
**Anne-Céline Rodet**  
**Pauline Viallemonteil**  
3 place des Droits de l'Homme  
04 13 26 45 69

**Annie Lemaitre-Brebion**  
32 rue Antoine Maradeix  
04 73 28 21 64

### MASTERING, MIXAGE

**BASALTE STUDIO**  
81 ter rue Jean Noëllet  
09 51 21 60 64 / 06 69 26 08 72  
info@basalte-studio.com

### MÉCANIQUE ET OUTILLAGE DE PRÉCISION

**SAMI**  
14 rue Lavoisier  
04 73 26 44 97

### MÉDECIN : ENDOCRINOLOGUE

**Laurence Martel Couderc**  
20 bis rue René Brut  
04 73 28 24 97

### MÉDECIN : MÉDECINE GÉNÉRALE ORIENTATION HOMÉOPATHIE

**Jean-Paul CHASSAGNE**  
9 rue du Commerce  
04 73 26 89 89

### MÉDECIN : MÉSOTHÉRAPIE

**Marie-Charline Beraud Walter**  
**André Walter**  
24 rue de la Résistance  
04 73 27 75 59

### MÉDECIN DU TRAVAIL

**AIST**  
Zac Champ Madame  
Impasse Jules Verne  
04 73 27 50 16

### MÉDECINS : MÉDECINE GÉNÉRALE

**Isabelle Barthelemy**  
1 rue de l'Hôtel de Ville  
04 73 27 44 54

**Georges Besset**  
**Mathieu Dubois**  
**Aurélie Gerard**  
**Francis Guittard**  
3 avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 26 72 25

**Laurent Catilina**  
16 rue du Grand Champ  
04 73 26 74 82

**Pascal Hirsch**  
1 rue de l'Hôtel de Ville  
04 73 27 22 07

**Jean-Marie Léon**  
**Alain Marty**  
6 place du Parc  
04 73 26 46 24

### MÉDECINS : MÉDECINE GÉNÉRALE ORIENTATION OSTÉOPATHIE

**Fabien Chauveau**  
53, rue Noyers  
04 73 26 67 19

### MENUISERIE EXTÉRIEURE

**Fermeture Confort**  
1000 Route de Romagnat  
04 73 23 12 12

### MENUISERIE PVC - VOLETS ROULANTS

**Menuiserie PVC**  
**Alain Amagat**  
123bis rue Nationale  
04 73 27 03 03 / 06 08 32 75 32  
alain.amagat@dbmail.com

### MENUISERIE, PVC ALUMINIUM

**Jean-François Imbaud**  
12, rue saint Verny  
04 73 28 12 67

### MONITEUR ESCALADE, CANYON

**Philippe Bayle**  
40 rue du 11 Novembre  
06 83 20 23 13

### NATUROPATHE

**Denise Butler**  
26 rue du Montant  
06 65 32 80 83

**Jacqueline Pridigat**  
1 rue de l'Hôtel de Ville  
04 73 69 46 92  
www.bienetre-naturopathie.com

### NETTOYAGE (entreprises)

**Giraud Nett**  
296 chemin Bernard Maître  
04 73 26 94 43

**HEI Agence Auvergne CMR**  
655 avenue de l'Europe  
04 73 44 92 92

**SEADA Nettoyage**  
route de Boisséjour

# PROFESSIONNELS

## PROFESSIONNELS

(04) 73 28 08 23

### NETTOYAGE INDUSTRIEL

#### AMVM Nettoyage

06 73 40 78 77  
sylvainhonold63@gmail.com  
a,m,v,m63@orange.fr

### NOTAIRES

#### SCP Battut Battut Borde Dugat Goujon

50 rue Gambetta  
04 73 26 72 30

#### Elisabeth Lopes-Depierre

5 Rue Henri Becquerel  
ZA de l'Artière  
04 73 90 42 61  
elisabeth.lopes-depierre@notaires.fr

### OPTICIEN LUNETIER

#### Optic Grand Champ

Centre Commercial Grand Champ  
04 73 26 94 64  
opticgrandchamp@free.fr

### ORTHODONTISTE

#### Laurent FAUCHER

40 rue du Montant  
04 73 15 32 32

### ORTHOPHONISTES

#### Christophe Bernard

ZA de l'Artière  
18 rue Barbier Daubrée  
04 73 54 34 99 / 06 31 02 82 98

#### Bénédicte Dupré

#### Marie-Pierre Le Bigot

Le Molière  
35 rue de la Mourette  
04 73 26 62 83

### OSTÉOPATHE

#### Brice Aubry

28 avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 29 01 55

#### Fabien Chauveau

53, rue Noyers  
04 73 26 67 19

#### Aurélié Courtier

5 rue du Commerce  
04 73 93 10 37

#### Jean-Michel Paquet

3 place des Droits de l'Homme  
04 73 40 00 86

#### Sylvain Portal

2 allée du Parc  
04 73 26 91 50

### PAYSAGISTES CONSEILS

#### Jardins & Dépendances

83 rue Irène et Marie Curie  
04 73 26 24 52  
paysages@jardins-dependances.fr  
www.jardins-dependances.fr

### PÉDICURE - PODOLOGUE

#### Pascale Gaillard Huguet

17 rue René Brut  
04 73 26 93 48

#### Josselin Ridao

9 rue Alexandre Varenne  
04 73 93 37 65

### PEINTURE, REVÊTEMENT

#### AS TRAVAUX

11 rue Porte Réale  
06 25 42 21 48  
j.soares71@hotmail.fr

#### Michel Gatt

route d'Aubière  
06 62 38 48 33

#### Yves Manry

7 rue Robert Noël  
04 73 93 23 71

#### Jérôme Rasteiro

6, rue Barbier d'Aubrée  
04 73 26 84 60

#### SARF

5 rue Barbier d'Aubrée  
04 73 26 04 78  
sarf.sas@wanadoo.fr

### PHARMACIE

#### Pharmacie Brun-Bourotte

20 rue du Grand Champ  
04 73 26 64 55

#### Pharmacie de la Châtaigneraie

43 avenue du Mont-Dore  
04 73 26 75 05

#### Pharmacie Martin-Mounier

4, avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 26 75 26

#### Pharmacie Pouyet-Poulet

centre commercial du Masage  
04 73 26 08 69

### PIÈCES DÉTACHÉES, AUTOMOBILES

#### Mario Barreto

6 bis rue Barbier d'Aubrée  
04 73 26 82 47

### PIZZERIAS

#### La Tarterie de Venise

9 rue de l'Hôtel de Ville  
04 73 26 32 45

#### Le P'tit Nice Pizzeria

2 rue de la Châtaigneraie  
04 73 26 82 31

#### Roberto Pizza

5, place du Parc  
04 73 92 18 78

### PLAQUISTE

#### A.C Placo Aménagement

rue Guynemer  
06 50 67 42 20  
ac.placo.aménagement@gmail.com

# PROFESSIONNELS

## PROFESSIONNELS

### **Plâtrier peintre**

Carlos Freitas  
13 rue Roland Garros  
06 63 81 14 82

### **Pegeon Fils**

4 rue Henri Becquerel  
04 73 26 79 17

### **SARF**

5 rue Barbier d'Aubrée  
04 73 26 04 78  
sarf.sas@wanadoo.fr

### **PLOMBIERS**

#### **Sani-Therm**

81, rue Jules Verne  
04 73 27 10 69 / 06 09 35 17 00  
sani-therm.beaumont@orange.fr

#### **À l'eau plombier**

5 bis, rue Barbier Daubrée  
04 73 42 97 23

#### **SARL Brunet**

26 rue Beau de Rochas  
04 73 26 14 59

### **PNEUS, VENTE, MONTAGE**

#### **Besain Pneus**

rue Jules Vernes  
04 73 44 25 25

### **POMPES FUNEBRES**

#### **Pompes Funèbres Dabrigéon**

60 rue Jules Vernes  
04 73 28 84 84

#### **Pompes Funèbres Roc'Eclerc**

330, avenue du Parc  
04 73 27 20 00

### **POSTE**

#### **La Poste**

1 avenue du Mont-Dore  
04 73 15 01 80

### **PROTHÉSISTES DENTAIRES**

#### **Dômes Dentaire**

Rue Gaspard Monge  
04 73 26 79 27

### **PSYCHOLOGUES, PRATICIENNE EMDR, HYPNOTHÉRAPEUTE**

#### **Psychologue**

Martine Lacroix  
24 rue Saint Verny  
06 71 18 10 36

### **PSYCHOLOGUES, PSYCHOTHÉRAPEUTES**

#### **Institut de Gestalt-thérapie d'Auvergne**

15 rue Gambetta  
04 73 93 70 44

#### **Pascale Gérard**

15 rue Gambetta  
04 73 93 11 36

### **PUBLICITÉ - INTERNET**

#### **Acrostiche**

33 rue Matussat  
04 73 44 18 18  
06 07 85 35 69

### **RAMONAGE**

#### **Profuma**

2bis rue Becquerel  
04 73 28 21 85

### **RÉCUPÉRATION, TRAITEMENT FER ET MÉTAUX**

#### **Dimitri Dettinger**

Impasse Sophie Germain  
06 11 20 05 39 / 06 84 55 65 71

### **RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE**

#### **Agessa**

449 avenue du Parc  
04 73 44 11 00

### **RÉNOVATION DOMESTIQUE**

#### **Michel Multi-Travaux**

9 rue porte Réale  
06 30 80 32 58  
MMT63110@gmail.com

### **RÉNOVATION IMMOBILIÈRE**

#### **Stéphane Claude**

38, rue de Metz  
06 37 17 09 70

### **RESTAURATION RAPIDE**

#### **Crousti Pain**

route d'Aubièrre  
04 73 27 64 20

#### **L'emporté du midi**

43, route Nationale  
04 73 27 72 90

#### **Mac Donald's**

Rue des Frères Lumière  
04 73 23 16 07

### **RÔTISSERIE VENTE SUR LES MARCHÉS**

Rotisserie du pont de Vallières  
06 68 75 75 26

### **SERRURERIE**

#### **Ets Aubignat**

8 rue Beau de Rochas  
04 73 31 22 66

### **SERRURERIE, MÉTALLERIE**

#### **Entreprise Sarliève**

10 rue Barbier d'Aubrée  
ZAC de l'Artière  
04 73 26 01 79

# PROFESSIONNELS

## PROFESSIONNELS

### SERVICES À LA PERSONNE

(petits travaux, entretien,  
aide menager, aide pour les  
courses, conseils culinaires,  
cuisinier, redaction de courrier,  
majordome, chauffeur)

#### Mon homme à tout faire

06 27 76 42 22  
mhatf@outlook.fr

### SONORISATION

#### STS

##### (Société de Traitement du Son)

ZA de l'Artière  
19 rue Bernard Palissy  
04 73 27 75 00

### SOPHROLOGUE PRATICIENNE REIKI

#### Alice Colomb

48 rue Gambetta  
06 59 49 64 27

### STATIONS SERVICE

#### Auchan Market

Zac Champ Madame  
04 26 29 39 60

### STATIONS TECHNIQUES D'ÉLECTRICITÉ AUTOMOBILE

#### Ets Jouve

8 rue Lavoisier  
04 73 27 63 66

### SUPERMARCHÉS ALIMENTATION

#### Auchan supermarché

Zac du Champ Madame II  
04 73 27 27 05

#### Auchan

rue du Grand Champ  
04 73 26 65 40

#### Carrefour Market

avenue de l'Europe  
04 73 26 03 78

#### LIDL

place du Parc  
04 85 69 02 00

### SURGELÉS

#### Picard Surgelés

route d'Aubière  
rond-point du Pourliat  
04 73 26 41 10

### TABAC, LOTO, PRESSE, LIBRAIRIE, PAPETERIE

#### Le Joker - Tabac Journaux

9 rue de l'Hôtel de Ville  
04 73 26 64 46

#### Le Monte Cristo

##### Tabac Journaux

place du Parc  
04 73 27 54 04

### TAPISSIERS ET TAPISSIERS DÉCORATEURS

#### Ets Albaret

120 route d'Aubière  
04 73 26 68 58  
albaret.deco@orange.fr

### TATOUEUR

#### Mad Amaya Tatoo

100, rue nationale  
06 84 79 76 22

### TAXI

#### Yohan Tourret

613, rue de la Veyre  
04 73 35 42 71

### TÉLÉVISION

#### TSD

2 rue Barbier d'Aubrée  
04 73 26 75 49

### TOILETTAGE

#### Poils et Moustaches

11 place du Parc  
06 79 91 43 14

### TRAITEURS

#### SARL Alliol

9 rue de l'Hôtel de Ville  
04 73 26 79 89

### TRANSPORT TOURISTIQUE

#### Nenot Intertourisme

ZA Champ Madame  
rue Jules Verne  
04 73 26 97 75  
www.nenot-tourisme.fr

### TRANSPORTS DE FONDS ET DE VALEURS

#### Brink's Evolution

3 rue Denis Papin  
04 73 26 72 55

### VÉTÉRINAIRES PRATICIENS

#### Caroline Beffara

8 avenue du Maréchal Leclerc  
04 73 35 36 64

#### Stéphane Morel

##### Annick Sage

8 avenue du Marechal Leclerc  
04 73 35 36 64

